

LA THÉORIE DE LA MARGINALITÉ URBAINE
DANS LE TIERS-MONDE
Étude différentielle
du squatting et de l'économie informelle
dans leurs aspects criminologiques*

Guy HOUCHON

Plan

1. – *Problématique et mythification de la marginalité urbaine.*
2. – *Étude comparative et approche différentielle.*
 - 2.1. – Habitat
 - 2.2. – Économie
 - 2.3. – Théories
 - L'école ethnographique
 - Le continu traditionnel-moderne
 - La culture de pauvreté.
3. – *L'urbanisation du Tiers-Monde.*
 - 3.1. – Problématique générale
 - 3.2. – Brève approche comparative
 - 3.3. – Urbanisation-déruralisation, un discours ambigu.
 - 3.4. – Inscription de la problématique du squatting.
4. – *Le squatting, approche différentielle.*
 - 4.1. – Problèmes conceptuels et descriptifs
 - 4.2. – Aspects criminologiques
 - 4.3. – Autres dimensions de la théorie de la marginalité du squatting.

* Travail du Programme. N°6 : Pathologie sociale et développement. Unité de Recherches en Criminologie. U.C.L. Rapport présenté au X^e Congrès international de la Société de Défense sociale (Thessalonique, 28/9 – 2/10 1981) : La ville et la Criminalité. Aspects sociologiques : l'urbanisation et la marginalité ».

/p. 162/

5. – *Le secteur informel*

5.1. – L'approche dualiste en économie de développement.

5.2. – Théorie et approche analytique.

5.3. – L'approche criminologique.

6. – *Conclusions*

1. Problématique et mythification de la marginalité urbaine

Un document d'archives péruvien de 1746 dénonce la formation de *Barriados* dans la ville actuelle de Rimac, il en souligne le caractère insalubre et dangereux et propose le renvoi de ses habitants dans les montagnes (MANGIN 1967 : 91, note 4). La problématique de la dangerosité de la marginalité urbaine n'est pas neuve, mais elle se reproduit avec quelques variantes dans la plupart des pays du Tiers-Monde et de manière plus aiguë depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le caractère répressif du droit urbain et des politiques urbaines sociales et économiques a été largement souligné dans la littérature relative à l'urbanisation et à l'industrialisation européennes, mais seules quelques idées fort générales peuvent guider la recherche dans les continents latino-américain, asiatique, africain et océanien. Le problème global est celui des stratégies d'appropriation de l'espace dans le cadre général d'une théorie du contrôle social.

Un premier cadre conceptuel a été aménagé grâce aux recherches de l'École de Chicago, mais son étroite dépendance à l'endroit du schéma de croissance de la ville nord-américaine permet peu de répliques utiles dans le Tiers-Monde quant à la distribution des taux par zones¹. L'École de Chicago doit toutefois être invoquée pour le rôle du concept plus général de mar-

¹ SRIVASTINA (1962) ; BAMISAIYS (1974) ; WEINBERG (1976). Constitue une exception L. B. DE FLEUR (1976).

ginalité tel qu'il est appliqué à la personnalité sociale. On le doit à R. E. Park en 1928 et dans ses travaux ultérieurs pour désigner la situation vécue par celui qui, fréquemment en raison de migrations, participe de deux cultures antagonistes, mais le *Marginal Man* de STONEQUIST (1937) qui en a repris la thématique devait largement insister sur l'effet de mal-adaptation de cet état. Ces auteurs s'éloignaient sensiblement d'une tradition beaucoup plus positive de W. L. THOMAS & ZNANIECKI (1918-1920) qui, à propos des innovations dans la conduite des migrants urbanisés parlaient de « nouveaux schémas de comportement et de nouvelles institutions mieux adaptées aux demandes du groupe ». L'étude ethnographique des communautés par observation-participation a conduit à de notoires écarts à l'endroit de l'idéologie conservatrice, ruraliste et anti-urbaine des sociopathologistes américains², ainsi W.F. WHITE (1943) était amené à mettre en évidence des structures organisationnelles positives dans le *slum* de Boston. D'une veine similaire les travaux plus récents de G. SUTTLES (1968) sur la zone Addams à Chicago sur lesquels nous reviendrons, fournissent des schémas de recherches, d'analyse et d'interprétation plus susceptibles d'être aménageables dans l'analyse de certains phénomènes de l'urbanisation des pays du Tiers-Monde. Les matériaux utilisés dépendent fréquemment d'une méthodologie qualitative (observation-participation, histoires de vie, budgets ménagers, histoire professionnelle, recherche-action, ethnographie urbaine) et viennent considérablement modifier la perspective que des recensements généraux, des *surveys*, ou des descriptions impressionnistes pouvaient suggérer.

On peut également être attiré par les vertus de généralisation qu'offrent certaines analyses radicales (marxistes althusériennes ou néo-marxistes : CASTELLS & GODARD 1974 ; CASTELLS 1978 ; LEFÈVRE 1968; SZELENYI 1979). On y trouve une approche historique utile à la compréhension du rôle du colonialisme et de l'impérialisme dans le fait urbain, africain notam-

² Voir la critique de Wright MILLS (1943).

ment. Cette conception macro-économique recourt évidemment aux notions de plus-value et d'accumulation pour rendre compte, à diverses périodes, de la subordination des modes originaux de production indigènes aux nécessités d'un capitalisme colonial (recrutement de travailleurs pour les mines, taxation individuelle, cultures obligatoires, sanctions pénales du droit du travail, répression du vagabondage)³ (SEIDMAN 1978; WILLIAMS 1981). /p. 164/ Enfin, une conception radicale permet de situer la dépendance, l'autoritarisme, la corruption, le style de sous-développement urbain, dans un cadre structural qui s'étend aux rapports entre États du Centre et de la périphérie (MUKOKA NSENDA 1981 ; GOULD 1979 ; SHAW & GRIEVE 1979).

Nous aurons recours à ces explications globalisantes lorsqu'il s'agira de placer en perspective des problèmes dont les paramètres ne gagnent pas à être miniaturisés. Elles sont particulièrement stimulantes quand il s'agit de rendre compte de certaines situations paradoxales masquées par le recours à l'idéologie dominante, mais leur défaut majeur reste l'intégration des travaux empiriques ; dans les études urbaines et régionales comme ailleurs (DUCAN 1981).

Les situations de marginalité écologique et économique ont été fréquemment associées à la dangerosité criminelle dans des formules vagues et leur traitement dans la littérature sociologique représente une source inépuisable de négligences scientifiques. De la pathologie de l'espace, à la pathologie sociale et de celle-ci à la pathologie individuelle, les étapes sont vite franchies sans que troublent notamment les divers accroc au respect de la règle de l'homogénéité des niveaux. On crie au loup de la criminalité, tandis que la littérature n'aborde les problèmes criminels que de façon subsidiaire et impressionniste tant au plan

³ Sur le vagabondage *adde* : G. HOUCHON, « La délinquance africaine comme amplification sociale de la déviance ». Communication aux IX^e Journées internationales d'Études Comparées sur la Délinquance Juvenile, Bruxelles, 20 – 22 mai 1981.

statistique, empirique, processuel que théorique⁴. Malgré les *surveys* répétés des attitudes politiques des habitants des zones urbaines considérées qui ne permettent pas de pronostic sombre (GOLDRICH 1965 ; HOUYOUX 1976 ; PERLMAN 1976 : Chap. 6), on continue à agiter le spectre d'un radicalisme révolutionnaire.

/p. 165/ Paradoxalement toute cette science mal faite n'épuise pas l'effet idéologique d'épouvantail qu'on en tire. Or nous sommes actuellement mieux équipés pour examiner ces problèmes grâce notamment à la théorie de la criminalisation et à ses segments plus particuliers portant sur la réaction sociale diffuse, la réaction sociale organisée et la théorie du renvoi (HOUCHON 1981).

Nous avons sélectionné deux problèmes particuliers de l'urbanisation du Tiers-Monde qui sont fréquemment croisés avec les théories de la marginalité. Il s'agit du squatting urbain ou de l'occupation illégale du territoire à des fins d'habitation ou d'activité économique et du « *secteur tertiaire primitif* »⁵, c'est-à-dire de l'exercice dans le cadre de l'économie « informelle » d'une activité laborieuse dite de « petits métiers » qui a fréquemment été considérée comme un para-travail, indicateur de marginalité économique et sociale. Ces deux configurations sociales ont souvent été associées à la déviance, elles donnent lieu à des politiques ambiguës alternant la tolérance, l'encadrement et la répression parfois brutale. Elles provoquent des contrôles de la puissance publique qui engendrent des mécanismes d'étiquetage so-

⁴ Il faut ici renvoyer dos à dos les alarmistes et les radicaux. Voir la faiblesse empirique et méthodologique du paragraphe : "Squatter settlements and Social disorganization" in MANGIN (1967 : 71 et sv.); *adde*, J. E. Perlman 1976. Les auteurs ont recours à des témoignages plus ou moins bien informés. La seule acquisition sérieuse de cette littérature est relative à la perception par les personnes interrogées du degré de criminalité de leur quartier d'habitation. Même lorsque ceux-ci admettent, ce qui est exceptionnel, que leur inquiétude est assez sérieuse, ils s'empressent d'ajouter que les autres quartiers, structurellement similaires, sont de loin plus atteints ; ce qui est conforme aux résultats des enquêtes de victimisation des pays développés. Voir par ex. J. GAROFALO 1979.

⁵ L'expression est de BEAUJEU-GARNIER (1969).

ciétal qui « confirment » ainsi la prophétie de dangerosité. De surcroît les stratégies préventives et de réinsertion sociale négligent fréquemment les potentiels de socialisation et de survie économique qu'offrent les configurations sociales examinées. Leur présence universelle dans les pays du Tiers-Monde fait espérer que leur examen constitue un biais favorable à l'approche comparative d'une criminologie du développement⁶. Mais les situations apparaissent à l'examen empirique d'une telle variété que l'approche différentielle reste probablement la seule recommandable.

Dans ces conditions, c'est l'analyse secondaire des matériaux publiés qui est la source principale de l'analyse, ceux-ci sont cependant nécessairement filtrés par l'expérience de recherche et d'enseignement de l'auteur qui se limite à l'Afrique tropicale : principalement le Zaïre et le Rwanda, plus accessoirement le Nigéria, cursivement : la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo.

/p. 166/

2. – Étude comparative et approche différentielle

2.1. *Habitat*

Une première constatation porte sur l'abondance de vocabulaire visant à désigner dans diverses parties du monde le problème de la zone d'habitat précaire, appelée par les Nations-Unies « transitional urban settlement » cherchant par là une formulation vierge d'évaluation normative (CLINARD & ABBOTT 1973 : 165). Les termes répertoriés de la littérature sont particulièrement riches quand ils concernent l'Amérique latine : *Bandas de miserias, villas miserias* (Argentine) ; *favelas, mocambos, algados, vila de malocas* (Brésil) ; *Callampas* (Chili) ; *Cantegriles* (Uruguay) ; *Barrios Clandestinos* (Colombie-Pérou) ; *Ranchos* (Vénézuéla) ; *Tugurio* (Colombie) ; *Colonias proletarias* (Mexique) ; *Barriadas brujas* (Pa-

⁶ Voir une approche plus limitée : G. HOUCHON 1970.

nama). Les auteurs semblent bien distinguer cette organisation spatiale d'autres phénomènes écologiques de taudisation : *cal-leiones, curalones, jacales*. Le sous-continent indien est également prolix : Clinard & Abbott proposent : *bustees, jompris, juggies, abatas, cheris, Katras et Chawls* ; on peut y ajouter *Kampong* pour l'Indonésie, *pili village* pour la Thaïlande, *gecocondu* pour la Turquie. LEEMING (1977 : 172, note 1) signale 'expression cantonaise de *Kui-Chü-Muk-Uk-K'ui* (« vivre dans un quartier de huttes de bois ») pour Hong-Kong. Pour l'Afrique du Nord, on admet généralement que la notion vulgarisée en langue française de « bidonville » trouve sa source dans l'Algérie d'avant l'Indépendance. Par ailleurs la notion de « douar urbain » est utilisée au Maroc pour désigner à l'encontre du bidonville des « unités de petite taille, organisées par des personnes privées qui peuvent y résider et trouvent une source de revenus appréciable dans l'exploitation de personnes victimes de l'exode rural, de la crise du logement et du sous-emploi » (LÉONARD 1981).

En ce qui concerne l'Afrique subtropicale au contraire, ces termes génériques ne sont pas souvent présents. Ainsi à Kinshasa les zones d'habitats précaires et ne bénéficiant pas d'infrastructure urbaine, même occupés par le squatting ne sont pas désignés autrement que par leur nom particulier (Kinshasa : Ngaba, /p. 167/ Masina etc⁷). Au Rwanda cependant un ensemble de constructions anarchiques portera le nom d'*Ibigonyi* mais il s'agit de désigner une forme matérielle de construction plus qu'un mode de vie sociale et c'est encore de son nom que l'on désignera un quartier à réputation problématique, ainsi à Kigali le secteur Biryogo.

Plus révélateurs encore d'un dynamisme dans la création spontanée à Cotonou l'ensemble d'urbanisation illégal qui s'appelle *Ayelawadje* (en langue Mina : l'endroit où l'on vit

⁷ On ne peut penser à une carence de langage lorsqu'on connaît sa richesse pour désigner des comportements urbains, par exemple *Ngiriba* : vagabondage sans esprit de retour de jeunes passant la nuit dans les marchés ; *Ngembo* : jeunes fans de musique zaïroise traînant autour des bars où se produisent les orchestres et manifestant un comportement hédoniste.

mieux) comprend des quartiers irréguliers qui portent le nom de *Midombo* (rassemblez-vous) et de *Segbeya* (l'Âme refuse la misère). Ces extensions illégales de la ville ont été construites sur des terres achetées à des villageois pêcheurs du lac Nokoué et regroupent 6 000 habitants vers 1973. D'autres quartiers spontanés, notamment à Dakar (Pikine-irrégulier) ne peuvent être comparés, selon M. VERNIÈRE (1978) à des bidonvilles infra-urbains. Sanctionnés dans leur illégalité, par l'absence d'infrastructure, les habitants semblent « profiter de bien d'autres avantages et organisent avec bonheur leur marginalité ».

Ces données très fragmentaires ne prennent toute leur signification que dans la démarche différentielle qui sera adoptée dans la suite de ce travail et que ce paragraphe a pour but de justifier. Il apparaît à l'évidence que l'occupation illégale ne reproduit pas nécessairement une sous-culture monotone et que les diverses cultures réceptrices ne leur accordent pas la même signification ni les mêmes réactions sociales diffuses.

2.2. *Économie*

Le vocabulaire du secteur tertiaire primitif comprend moins d'appellations génériques. On parlera bien de *rat work* (en Asie du Sud-Est), de *Biscates* en Amérique latine, de *bana-bana* en Afrique ou de *Mosala pamba* au Zaïre. Mais dans le langage ordinaire, c'est tout naturellement de façon analytique que chaque /p. 168/ activité sera décrite ; le *quado* de Kinshasa est le petit réparateur de pneus installé à même la rue ou parasitant une station d'essence que l'on trouve dans toute l'Afrique, le *carretero* et le *carretillero* est le transporteur à pied ou à cheval d'une petite charrette dans la zona Negra de Cali (Colombie) (RUSQUE-ALCAINO & BROMLBY 1978) ; le *frasquero* est l'équivalent du chiffonnier européen disparu, spécialisé dans les vidanges et bouteilles vides, de même le *Kabadi* de Chandigarh (Inde). Le vendeur de fruits et légumes à la sauvette plus ou moins installé sur la voie publique : *rebrivallas*, *patrivallas* (Inde) *Celandangan*

(Djakarta) sont toujours plus ou moins tolérés ou pourchassés par la police, tandis que d'autres activités domestiques comme le *Dobis*, lavandier de Nairobi ont une position plus paisible dans le tourbillon urbain. L'apparition d'un terme générique traduira plus ou moins les caractères économiques du milieu. La prédominance du transport, de la mobilité, du commerce conduisant à la traction humaine donne le coolie asiatique et la surveillance d'entrepôts, de chantiers miniers le *Zamu* de l'Afrique de l'Est. La fonction plus administrative ou privée du gardien de nuit de Kinshasa (ville du tertiaire) le fait appeler en français « sentinelle » et en signe de dérision on parle de *mosala ya kola-la* (travail pour dormir). L'étendue de l'espace urbain ou la multiplicité de cités satellites, mais aussi l'intensité de « rapports cité-campagne accroît les chauffeurs et receveurs des taxis collectifs : car-rapide, taxis-bus, fula-fula (Zaïre).

Toute une hiérarchie exerçant des fonctions d'accueil, de financement, d'exploitation ou d'entraide se développe, le *Tauke* de Java qui finance et organise à son arrivée du monde rural le futur petit vendeur, tandis que son « cousin » qui pratique le *Posada* à San Cristobal au Mexique est un ladino accueillant et organisant des Indiens et parfois des Lladinos plus pauvres dans la mendicité.

Nous verrons dans le paragraphe criminologique réservé à la section portant sur le dualisme économique que la frontière plus ou moins poreuse entre le licite et l'illicite, tant dans les carrières longitudinales que dans certaines activités, alimente la construction mythique de la marginalité. Certaines fonctions sont des dégénérescences de la vie traditionnelle. Ainsi le *Mukala* de Kinshasa est une sorte de factotum plénipotentiaire facilitant le contact avec les puissants. En milieu urbain ce /p. 169/ « public relations » est souvent racoleur⁸ pour les prostituées de haut vol (glissement sémantique galant ou changement de maître ?), ces

⁸ Mais non souteneur, la prostitution restant encore largement organisée entre femmes.

« femmes libres » dont on peut penser qu'elles seraient légitimement introduites dans le secteur tertiaire⁹ primitif.

À nouveau l'analyse du vocabulaire semble indiquer un ensemble de continuum qui permettraient, par voie différentielle et analytique, de décrire et d'interpréter des situations auxquelles des tentatives théoriques moins prudentes n'ont pas fait pleine justice.

2.3. *Théories*

Parmi ces théories plus ou moins globales de la marginalité nous retiendrons : l'école ethnographique, l'école du modernisme et la culture de pauvreté¹⁰, en nous attachant particulièrement à cette dernière qui a bénéficié du succès de librairie des œuvres de son promoteur : Oscar Lewis.

L'École ethnographique. Dans les années soixante, la politique de déguerpissement et de relocation des expulsés, qui fut bien plus souvent velléitaire que réelle, donna lieu à des commandes de recherches visant à déterminer de manière « objective et scientifique » l'état d'intégration ou de désintégration sociale des squatters, d'expliquer et de prédire leur comportement¹¹. La méthodologie de ces études fut largement empruntée aux études antérieures des communautés rurales. Dans la tradition structuraliste de Malinowski, on isola des cultures relativement autonomes comme entités et l'on fut tout naturellement tenté d'attacher une grande importance au maintien ou à l'abandon d'attitudes et d'institutions rurales. Dans ces conditions deux courants apparaissent : l'un soulignant le maintien d'un ruralisme marginalisant la communauté des squatters à l'endroit du type idéal urbain, de sa rationalité, de sa laïcité et /p. 170/ de son efficacité économique. L'autre au contraire fournissait des indications de dissolution des sources du contrôle social com-

⁹ Voir M. VANDERSYPEN (1977); C. VIDAL (19110).

¹⁰ Ces théories sont discutées dans l'ouvrage de J. E. PERLMAN (1976).

¹¹ Voir les travaux publiés dans l'ouvrage collectif de P. M. HAUSER (1961).

munautaire et considérait que le migrant apparaissait comme affaibli et marginal sur le théâtre urbain. On jouait ainsi à qui perd gagne, sans aucune perspective structurale suffisante qui aurait permis de situer dans le système urbain les migrants qui étaient supposés s'y adapter.

Le *continu traditionnel-moderne*. Cette ligne de recherche va opérationnaliser en indicateurs psycho-sociaux un des paradigmes fondateurs de toute sociologie. La dichotomie du changement social univoque est présentée sous des formes diverses chez H. S. Maine (1861) du statut au contrat, L. H. Morgan (1877) de la société à la cité, E. Durkheim (1878) de la solidarité mécanique à la solidarité organique, F. Tönnies (1887) de la « *Gemeinschaft* » à la « *Gesellschaft* », Max Weber (1925) de l'autorité traditionnelle à l'autorité légale, R. Linton (1936) du statut prescrit au statut acquis, R. Redfield (1941) du « folk » à l'« urban », et même chez T. Parsons et E. Shils (1950) dans la liste double des célèbres « *pattern variables* » comprenant notamment l'opposition du particulariste à l'universaliste.

W. I. THOMAS qui était un lecteur attentif du matériel ethnologique du 19^e siècle, dont il avait même rassemblé des matériaux qu'il imposait en lecture à ses étudiants (*Sourcebook for Social Origins*, 1909) comprenait le simplisme des modèles équivoques qui ne correspondait notamment pas à la réalité pour le pôle des sociétés archaïques. Pour lui comme pour R. Park, la désorganisation sociale était un état temporaire dans la voie d'un changement social qui aboutit à un nouveau consensus par l'assimilation des ajustements proposés comme réponses aux conflits créés par le changement des conditions (PARKS 1975 : 18).

À cette position consensualiste on peut opposer un point de vue conflictuel qui ne convient pas mieux à la vérification des dichotomies du changement social invoqué. Pour les auteurs de cette tendance, contrairement à ce que l'on imagine pour une communauté de taille réduite, les règles sont complexes, con-

tradictaires et ambiguës, se prêtant à l'argumentation, à la manipulation et à la négociation¹².

/p. 171/ Alex INKELES (1966) a voulu opérationnaliser diverses dimensions des dichotomies en une échelle de modernité (O.M. Scale) dont les items sont tout uniment assimilationnistes. Il faut donc rappeler avec L. V. THOMAS (1974) « l'impérieuse nécessité de diversifier le concept de rationalité »¹³ et de citer M. GODELIER (1966) : « à partir de cette rationalité sociale globale découverte par l'analyse anthropologique, les mécanismes économiques pourraient être mieux réinterprétés et mieux compris. Une conduite qui nous semble irrationnelle retrouve une rationalité propre replacée dans le fonctionnement d'ensemble de la société ».

La culture de pauvreté. Prenant naissance avec *les Enfants de Sanchez* (O. LEWIS 1963), la théorie de la culture de pauvreté apparaît dans l'Introduction (dans la Postface de la traduction française) de *La Vida* d'O. LEWIS (1969)¹⁴.

L'idée centrale est de distinguer la pauvreté de la culture de pauvreté, en tant que mode de vie transmis de génération en génération. La culture de pauvreté devrait apparaître non seulement comme une misère économique, comme un manque, mais comme mode d'adaptation. « C'est aussi un élément positif qui a ses bons côtés sans lesquels les pauvres pourraient difficilement tenir » (1969 : 801). Malheureusement les traits positifs de la culture de pauvreté se ramènent finalement à fort peu de chose, même si on admet à juste titre que O. Lewis se défend « d'idéaliser ou de faire du romantisme ». Il mentionne les avantages psychologiques de la tendance à vivre dans le présent (spontanéité, goût du plaisir des sens, satisfaction des instincts, identifiés bizarrement à la réalité du moment des existentia-

¹² Voir EDGERTON (1976 : 102 et sv.) ; STANNER (1939).

¹³ Ce travail contient toutefois une argumentation très éclectique dont certains éléments appuient nettement diverses thèses de marginalité.

¹⁴ On retrouve le texte de la Postface quasiment mot pour mot dans le texte le plus cité : « The culture of poverty » (1965).

listes !), l'usage de la violence qui conduit « les gens de la culture de pauvreté à souffrir bien moins de refoulement que les bourgeois » (1969 : 809). Voilà des avantages bien ambigus que l'on pourrait retrouver sous la plume des tenants de la personnalité psychopathique. Il ajoutera d'ailleurs : « il y a beaucoup de pathos, de souffrances et de sentiment de vide chez ceux qui vivent dans la culture de pauvreté ... En fait, la pauvreté /p. 172/ de la culture est un des aspects cruciaux de la culture de pauvreté » (1969 : 810).

Il y a une « perversion » bizarre dans l'œuvre d'O. Lewis qui semble notamment osciller entre une tentative de rupture avec le réel naïf et la représentation réifiée d'un type humain qui se perpétue dans la marginalité par la reproduction de traits de personnalité dysfonctionnelle. Ainsi dans une publication antérieure parue dans *Scientific Monthly* (1952), il attaque la dichotomie « folk-urban » de Redfield et y dénonce un certain nombre de stéréotypes sur la rupture familiale, la laïcisation et la désorganisation sociale urbaine. Il dénoncera dans *La Vida* (p. 801) la tendance à étudier l'individu plutôt que le groupe. Enfin, il clôturera son commentaire par un texte radical que l'on omet généralement de citer : « Dans ces pays, [en voie de développement] les gens ayant une culture de pauvreté peuvent chercher une solution [plus] révolutionnaire. En provoquant des changements de structures fondamentales dans la société, en redistribuant les richesses, en organisant les pauvres en leur donnant le sentiment d'appartenir à quelque chose, le sentiment d'avoir une puissance et d'exercer le pouvoir, ces révolutions réussissent fréquemment à abolir certaines caractéristiques fondamentales de la culture de pauvreté, même quand elles ne réussissent pas à abolir la pauvreté elle-même » (LEWIS 1969 : 810).

Et pourtant l'œuvre de Lewis donne des gages à ceux qui aniculeront le concept de « disrespectable poor » de la littérature nord-américaine qui conduira à une politique de « benign neglect » semblable à celle recommandée par des sociologues conservateurs comme N. Glazer et D. Moynihan.

Partant de l'idée qu'il faut s'écarter d'une attention exagérée

à l'endroit des caractères innés, son usage du concept de culture est finalement aussi pernicieux dans son application que le déterminisme biologique et raciste.

Les conditions optimales de croissance de la culture de pauvreté sont les suivantes : (LEWIS 1969 : 801-2) :

- a) une économie basée sur l'argent liquide, les salaires et la production en vue du bénéfice ;
- b) un taux de chômage constamment élevé et de sous-emploi pour la main-d'œuvre non-qualifiée ;

/p. 173/

- c) des bas salaires ;
- d) l'incapacité de fournir une organisation sociale, politique et économique pour une population à bas revenus, soit sous forme bénévole, soit imposée par le gouvernement ;
- e) l'existence d'un système de parenté bilatérale plutôt qu'unilatérale. En effet, dans la descendance bilatérale, le nombre de générations est limité puisque le nombre d'ancêtres double à chaque génération, ce qui a faibli la famille en tant que groupe ou collectivité ;
- f) l'existence d'une échelle de valeurs de la classe dominante qui met l'accent sur l'accumulation des richesses et biens, sur la possibilité de progression et d'épargne et qui explique le bas statut économique comme étant le résultat d'une infériorité personnelle.

Ces conditions de croissance peuvent donner lieu à un certain nombre de commentaires. La carence d'une organisation sociale « bénévole » ou spontanée est précisément un point qui paraît contestable à la suite des données de plusieurs études empiriques dans des communautés aussi bien latino-américaines que africaines ou asiatiques, ainsi qu'on verra dans les sections réservées à l'examen analytique du squatting ou du dualisme économique.

L'existence d'un système de parenté unilatérale aussi bien que le « caractère plus organisé de nombreuses sociétés tribales

africaines, par contraste avec des communautés rurales d'Amérique latine et la persistance de liens dans le cadre du village » peuvent retarder ou inhiber la culture de pauvreté dans les villes africaines. On se souviendra cependant que le maintien de liens avec le milieu rural est un argument à double tranchant dans la discussion de la marginalité. La dernière condition sur l'existence d'une idéologie de classe dominante qui fournit une interprétation péjorative de la condition des membres de la culture de pauvreté est d'une facture assez paradoxale puisque le concept a servi de renforcement à cette idéologie.

Tournons-nous vers son contenu. Elle est composée de soixante-dix caractéristiques d'ordre social, économique et psychologique liées entre-elles. Elles se ramènent à quatre dimensions principales :

/p. 174/ a) l'absence de participation effective et d'intégration des pauvres aux grandes institutions de la société dans son ensemble. Selon O. Lewis, ce problème complexe tient à une infinité de facteurs parmi lesquels on relève : l'absence de ressources économiques, la ségrégation et la discrimination, la peur, la méfiance ou l'apathie et le développement d'institutions alternatives et de procédures propres à la communauté de pauvreté¹⁵.

b) Un minimum d'organisation au-delà du niveau du noyau familial. Ce qui donne à la culture de pauvreté son caractère marginal et anachronique dans une société hautement complexe, spécialisée et organisée. Lewis signale que dans certaines conditions écologiques, un groupe monolithique peut faire resurgir un sentiment de communauté locale qui commence à ressembler à celui d'une communauté villageoise (*La Vida*, p. 965).

c) Au niveau de la famille, on relève deux traits distincts. L'un reste la forme matriarcale des familles, l'autre le peu de respect pour l'enfance comme stade prolongé et protégé de l'existence.

d) Au niveau de l'individu, les principales caractéristiques

¹⁵ *La Vida*, p. 803, mais certains textes sont traduits par nous d'après l'article du *Scientific American* (1965) d'une manière plus technique.

sont le sentiment de fatalisme, de dépendance et d'infériorité¹⁶. Lewis y a ajouté une constellation de traits que les psychopathologues reconnaîtront facilement¹⁷ : faible structure de l'ego, oralité et imprécision dans l'identification sexuelle, reflétant la déprivation maternelle¹⁸, forte orientation vers le présent avec peu d'aptitude à postposer la gratification des satisfactions, grande tolérance pour les formes de pathologie psychique.

La théorie de la Culture de pauvreté pose un certain nombre de problèmes de logique, de méthodologie, de contenu et d'envergure. On notera tout d'abord la similitude et la redondance de contenu entre la condition d'émergence et les dimensions *a* et *b* qui la caractérisent. Ensuite les variables ou traits /p. 175/ de la première dimension sont présentés de manière non discriminative sans que l'on soit attentif à leur niveau différent d'interprétation. On y trouve syncrétiquement assemblés des traits psychologiques, des caractéristiques de structure sociale et des institutions sans que l'antériorité des variables n'apparaisse ni que soit distingué un ordre des variables indépendantes, dépendantes et intervenantes¹⁹. S'adressant à une des questions les plus épineuses de l'approche interdisciplinaire, qui est de savoir comment on peut rendre compte des rapports entre structure sociale et traits de personnalité²⁰, O. Lewis la traite en pétition de principe, ensuite il rend compte de la perpétuation de la culture en raison de l'effet qu'elle a sur les enfants. « Lorsque les enfants des taudis ont atteint l'âge de six ou sept ans, ils ont en général assimilé les valeurs fondamentales et les habitudes de leur subculture et ne sont pas équipés pour profiter pleinement de l'évolution ou des progrès susceptibles de se produire durant leur vie » (*La Vida* p. 802). Cette affirmation clôture la socialisation signifiante à 7 ans, ce qui paraît dou-

¹⁶ D'après l'article du *Scientific American* (1965).

¹⁷ Les criminologues retrouvent certains traits des théories diverses de personnalité criminelle.

¹⁸ Dans une société dominée par la figure féminine et de type matriarcal !

¹⁹ Voir HIRSCHI & SELVIN (1975 : 37 à liS).

²⁰ Voir la littérature in G. HOUCHON & J. GOEMAERE (1977).

teux, spécialement pour des jeunes dont l'enfance est peu respectée « comme stade prolongé et protégé de l'existence » et qui ne manquent donc pas d'être tôt confrontés à des exigences de survie susceptibles d'accélérer la maturation. Par ailleurs, bien qu'il évite le piège du déterminisme du quotient intellectuel, Lewis affirme la prédominance de l'équipement mental sur les circonstances concrètes de l'existence²¹ ce qui conduit à penser que le problème n'est pas la pauvreté – variable indépendante – mais la culture de pauvreté, qui pour nous serait plutôt une variable intervenante explicative permettant le passage d'un niveau d'interprétation à l'autre dans la démonstration causale. Enfin, Lewis admet qu'il ne se sert de la notion de culture que par élégance mais que la notion de subculture de pauvreté est techniquement plus exacte (*La Vida*, p. 801). L'évaluation de ce concept donne lieu à des observations méthodologiques similaires à certaines de celles que nous avons présentées²².

/p. 176/ La plus grave est finalement un paradoxe. Tandis qu'il apporte une minutie peu commune dans la collecte, l'organisation et l'édition de ses matériaux, l'auteur s'est très peu préoccupé d'en travailler l'interprétation, la conceptualisation, la procédure de démonstration. Il se heurte ainsi à la *crux studiorum* de la méthodologie qualitative. Nous sommes ainsi devant un corpus extraordinaire de données tout aussi extraordinairement négligées après leur édition. Et pourtant O. Lewis ne manquait pas d'ambition : « Le concept de culture de pauvreté fournit un niveau élevé de généralisation qui, on peut l'espérer, permettra d'unifier et d'expliquer un certain nombre de phénomènes considérés comme des traits distinctifs de groupes raciaux, nationaux ou régionaux » (*La Vida*, p. 810). La qualité ethnographique des données de base d'O. Lewis et nos réserves ne peuvent que nous conduire à renforcer notre conviction de la nécessité d'une approche différentielle.

Le pessimisme des tenants des théories de la marginalité

²¹ Voir cette remarque in J. E. PERLMAN (1976 : 117).

²² Voir par exemple, J. L. ROACH & O. GURSSLIN (1966-1967).

procède sans doute de leur volonté, bien compréhensible mais de hâte suspecte, de généraliser. Par ailleurs, en traitant de la culture des squatters ou autres groupes sociaux défavorisés, on cherche peut-être un niveau d'organisation sociale dont la diversification et la complexité sont entièrement guidées par le modèle européo-centriste ou même des sociétés élitistes. Tel n'est pas la démarche de G. SUTTLES (1968).

La zone d'Addams est un des plus anciens « slums » de Chicago, on y reconnaît un haut taux de délinquance, de mères célibataires et de gangs d'adolescents. Nous proposons d'attendre l'étude de l'approche criminologique du squatting dans la section suivante pour accorder à ces données statistiques un sens quelconque. Elle est peuplée de Noirs, d'Italiens, de Portoricains et de Mexicains qui ne se situent pas à un niveau égal de développement de leur ordre social propre. Suttles est extrêmement discret sur sa technique d'observateur-participant (1968 : 10-12). La perception de son rôle social est largement déterminée par le projet de prévention de délinquance auquel il participait comme assistant de recherche : le Chicago Youth Development Project (MATTICK & CAPLAN 1964), il n'était cependant pas distingué considérablement de tout autre travailleur social du projet. La lecture de son ouvrage montre au strict plan technique un décalque de W. F. Whyte.

/p. 177/ Dans ses conclusions sur l'ordre social, la moralité et la pratique quotidienne, il insiste sur le caractère particulariste, personneliste, « provincialiste » et pratique des rapports socio-moraux. Cette base limitée n'est cependant même pas nécessairement atteinte, elle ne constitue toutefois pas non plus un maximum. Les rapports se constituent à partir d'une « segmentation ordonnancée » qui repose sur les catégories et classes : sexe, âge, territorialité, ethnicité et réputation. De proche en proche, ce type de contrôle social permet une certaine ouverture limitée vers le monde extérieur et le respect de ses interdits sur la base de l'intérêt. Cette ouverture est en quelque sorte complémentaire du « provincialisme ». Le système est toujours

perfectible et chacun des groupes ethniques ne l'atteint pas de manière égale. Sont plus favorisés ceux qui disposent d'un ensemble quasi-institutionnel, en l'occurrence les Italiens qui bénéficient des écoles paroissiales, d'un club d'athlétisme, qui comptent dans leurs rangs des commerçants et des restaurateurs et qui sont en liaison ambiguë tant avec la police qu'avec l'« outfit », c'est-à-dire le crime organisé. Cet ordre qui fait qu'Addams n'est pas une jungle est évidemment toujours provisoire mais renouvelé.

« La sous-culture de la zone d'Addams est bien plus un moyen graduel de découvrir un ordre moral qu'un ensemble de règles auxquelles on obéit mécaniquement. Au fur et à mesure que les résidents se déploient hors de leurs maisonnées, ils organisent très prudemment leurs relations sociales de manière à minimiser les dangers présumés » (SUTTLES 1968 : 233).

3. L'urbanisation du Tiers-Monde

3.1. *Problématique générale*

En l'an 2000, le Tiers-Monde comprendra 40 villes de cinq millions d'habitants et plus, il n'y en aura que 12 dans les pays développés²³. Il devient donc tout à fait dérisoire de penser la /p. 178/concentration urbaine, son administration et son destin à partir des villes du monde industrialisé qui parvient certes à imposer son hégémonie économique et dont les modèles cultures restent prestigieux mais subissent aussitôt une accommodation adaptive.

Entre 1950 et 1970 les zones urbaines du Tiers-Monde ont

²³ Certes la population urbaine des pays industrialisés représentera 83,6 % de la population totale, pour 45,8 % dans le Tiers-Monde, mais les rapports de croissance seront inversés : 0,8 pour 3,5 %. Voir The World Bank. *World Development Report*, chap. 6 : Urbanization patterns and policies, Washington DC, 1979.

absorbé 400 millions d'hommes. Les taux de croissance respective sont les plus marqués en Afrique subsaharienne d'abord, en Asie (pour les pays à bas revenus) et en Amérique latine à quasi équivalence ensuite. Les taux d'urbanisation de 1970 indiquent encore des différences sensibles entre les diverses parties du Tiers-Monde²⁴. L'Amérique latine vient en tête avec 54 %, l'Asie 25 %, l'Afrique 22 %, l'Océanie 8 %. Dans le continent africain les différences sont également marquées. L'Afrique du Nord atteint 35 %, l'Afrique de l'Ouest, dont on relèvera une tradition urbaine précoloniale²⁵ est presque comparable à l'Asie du Sud-Est : 20 %, l'Afrique centrale 15 %, avec ce qui fut longtemps la seule ville millionnaire d'Afrique : Kinshasa et l'Afrique de l'Est 10 %. À l'intérieur de la région la plus urbanisée d'Afrique, les différences entre États sont moins sensibles : Ghana 34 %, Côte d'Ivoire 23 %, Sénégal 25 %, Nigéria 31 %. Encore ces différences dues aux proportions de population de base ne doivent-elles pas faire oublier des valeurs absolues comme les quasi-14 millions de citoyens du Nigéria comparés aux 3 millions du Ghana (données de 1970). Ajoutons que certaines configurations géopolitiques mondiales conduisent parfois à un pourcentage d'urbanisation exceptionnel : Singapour 61,2 % et pratiquement tout Hong Kong.

3. 2. Brève approche comparative

Puisqu'il s'agit d'éclairer la démarche différentielle et socio-criminologique, nous nous limiterons à des données relatives à

²⁴ J. GUGLER et W. G. FLANAGAN (1973 : 27 et sv.).

²⁵ Voir W. R. RASCOM (1955); A. SOUTHALL (1963) distingue des centres urbains comprenant d'anciennes villes en évolution relativement lente et des centres urbains à évolution accélérée « classique ». Bien des cités asiatiques étaient également liées aux grands empires agricoles (Bombay, Delhi, Bangkok, d'autres datent du colonialisme mercantile : Madras, Calcutta, Hong-Kong). Voir J. Chesnaux (1949, 1950). L'Amérique latine couvrait également les villes précolombiennes.

/p. 179/ l’Afrique tropicale et l’Amérique tropicale²⁶ pour lesquelles existe également une littérature suffisante sur la marginalité.

De 1950 à 1970, la population urbaine d’Afrique (entendue au sens des Nations-Unies comme la population des localités à populations groupées de plus de 20 000 habitants) est passée de 6,3 à 25 millions, tandis que celle d’Amérique latine augmentait de 31 à près de 55 millions. La comparaison des deux continents est commandée par le fait politique de l’Indépendance acquise, en majeure partie, dès le début du 19^e siècle par l’Amérique et vers 1960 par l’Afrique. Les processus d’urbanisation de la première s’amorcent dès le début du 20^e siècle, tandis que l’Afrique sub-saharienne (à l’exclusion de l’Afrique du Sud) ne connaît les formes modernes d’urbanisation qu’à partir de 1930. Elles sont liées à la commercialisation de l’économie de plantation à l’ouest et à l’extraction minière au Centre-est. La progression depuis 1920 se présente comme suit (jusqu’à la date des indépendances africaines) :

TABLEAU I

Évolution comparée de l’urbanisation en Afrique et Amérique tropicales.

	1920	1930	1940	1950	1960
Amérique tropicale	9 (11)	13 (13,5)	18,8 (16)	30,8 (21,6)	36,4 (29)
Afrique tropicale	1,9 (2,5)	2,8 (2,9)	4,3 (4,1)	6,3 (5,1)	13,9 (7,5)

Légende : le premier chiffre représente les millions d’habitants, les chiffres entre parenthèses la proportion urbanisée de la population totale en %.

Source : P. GEORGES (1972).

Les courbes d’évolution diffèrent sur plusieurs points : leur profil général, le niveau inégal par rapport aux populations de base, la date du décollage (1940 en Amérique, 1960 en Afrique). Une nouvelle différenciation peut être introduite lorsqu’on ventile les populations urbaines selon la taille des villes. Tandis que l’Amérique latine se caractérise par un taux élevé de concentra-

²⁶ Voir P. GEORGE (1972).

tion (plus de 100 000 habitants) et de grandes agglomérations millionnaires, l'Afrique dispose d'un nombre important de villes de moins de 100 000 habitants et la grosse concentration est toute récente. Ne pouvons-nous pas en déduire que les phénomènes /p. 180/ de squatting sont loin d'être transitionnels, puisqu'ils ne font que s'accroître en Amérique latine. Par ailleurs le problème du taudis et de l'habitat en Inde n'est-il pas séculaire ?

Enfin, au plan géographique tandis que les villes américaines sont surtout portuaires, les villes africaines comprennent également des villes d'intérieur du continent, deux villes millionnaires notamment comme Kinshasa et Khartoum. D'ailleurs la diversification et la concentration commencent à gagner l'Afrique depuis les deux dernières décennies²⁷, on a parlé de « Dakar et son désert » (L. V. THOMAS : 1972). L'intérêt de la grande ville pour l'habitant paraît évident lorsqu'on compare les avantages qui lui sont réservés. Nous assemblons en un tableau diverses informations relatives au développement urbain au Kenya.

TABLEAU II.
Comparaison de certains indices des conditions de vie urbaine (Kenya)

Ville	% popula- tion	% emploi saliarié		Salaires moyens en livres	Infractions du plan
	1973	1967	1975	1975	1974 - 1978
Nairobi	46,5	54,5	58,5	647	52,81
Mombasa	21,0	19,1	19,0	504	18,27
Nakuru	3,9	4,3	3,6	503	4,52
Kisu	5,2	3,9	3,8	381	9,15
Eldoret	1,7	3,1	2,1	379	3,66
Thika	2,1	1,8	2,9	332	3,65
Nyeri	0,9	1,8	1,4	382	1,92
Meru	0,5	1,5	0,9	388	0,52
Kitale	1,0	1,1	1,1	344	0,94
Embu	0,4	0,4	0,5	406	0,67
Kalemeya	0,6	0,3	0,3	377	0,59

Sources : Tableaux combinés in H. W. RICHARSON (1980).

²⁷ Une liste de 92 villes de plus de 100 000 habitants est publiée par M. PEIL (1978 : 255-256).

Parler des avantages de la vie dans la grande ville c'est amorcer le paragraphe relatif à l'étude des facteurs et processus d'urbanisation.

/p. 181/

3. 3. *Urbanisation-déruralisation, un discours ambigu*

Il ne peut être question ici, moins encore qu'ailleurs d'examiner les aspects démographiques, économiques et sociologiques de ce qui représente les cadres généraux dans lesquels s'inscrit la problématique définie dans notre première section. La littérature criminologique dispose d'excellents résumés des approches classiques de l'urbanisation-déruralisation²⁸. Elles se ramènent à un rapport de forces attractives urbaines (*pull*) et répulsives rurales (*push*) dont le bilan social est présenté comme négatif. On passe des lamentations sur la déruralisation et la détribalisation (ce qui est différent)²⁹ au chœur des socio-pathologistes urbains. D'excellents auteurs n'évitent pas le piège. Appliquant les commentaires de G. Balandier sur les « Brazavilles Noires » à Dakar, L. V. THOMAS (1972) écrit : « Trois caractéristiques fondamentales se manifestent, surtout dans les quartiers périphériques où la population flottante rurale est la plus nombreuse : exaspération des antagonismes et des conflits ... difficile intégration de la personne à l'intérieur des groupes assez efficaces pour pouvoir répondre à ses besoins... d'où les déviations vont en s'accusant : vols, délinquance juvénile³⁰, vagabondages, actes de

²⁸ Voir M. B. CLINARD (1964) ; M. B. CLINARD & D. J. ABBOTT (1973), chap. 3, 4 et 5 ; BRILLON & SZABO (1973).

²⁹ On admet en effet un phénomène de surtribalisation urbaine, aussitôt accompagné de la marque de « tribalisme ». Pour une approche équilibrée et positive de ces problèmes, voir S. BONZON (1967).

³⁰ Thomas se réfère à la thèse de S. HUGOT (1963). Il en cite deux tableaux indiquant des taux de délinquance et de prédélinquance par âge, comparés en 1964, 1965 et 1966, qui ne prouvent évidemment rien sur l'accroissement. Dernièrement la question a été à nouveau posée par Y. BRILLON (1980), quoique de manière parfois ambiguë. En réalité, ce qui nous paraît important dans cette publication n'est pas ce que son titre annonce [« La délinquance juvénile africaine, une augmentation réelle en voie de progression apparente »] et qui nous semble précisément porter sur un faux débat, mais sa conclusion particulièrement pertinente : « Le décodage des critères de sélec-

parasitisme et, propose d'ajouter L. V. THOMAS : insertion qui laisse à désirer de certains groupes à l'intérieur de la société urbaine globale... caractère approximatif des rôles sociaux tenus /p. 182/ par l'homme marginal... recours aux institutions, aux modèles et aux comportements de fortune ». Face au catastrophisme prophétique nous ne pouvons opposer ni un optimisme triomphal ni un laissez-faire irresponsable³¹. Nous suggérons depuis quelques années une approche différente³².

Même si le concept de pathologie sociale revêt une certaine valeur explicative et analytique, il comporte de sérieux dangers. L'ethnocentrisme peut dissimuler ses capricieux détours dans une approche pathologisante de la société urbaine africaine contemporaine. Celle-ci est complexe, conflictuelle, de nouveaux schémas de relations sociales y émergent. On constate des adaptations sociales à travers lesquelles le sujet s'efforce de se comporter pratiquement devant une diversité de cadres de références³³ à partir d'une socialisation qui s'effectue dans des groupes primaires qui changent de structure et peut-être de nature. Il est donc tentant de déceler une anomie permanente, une désorganisation sociale qui expliquerait tout et qui, partant guiderait une politique sociale et les pratiques du contrôle social. Or nous avons expérimenté les lacunes de ces concepts sur le terrain.

Il est sans doute plus opportun de désigner un certain nombre de problèmes fondamentaux tant pour l'avenir de ces sociétés que pour celui du monde : la démographie, l'alimentation, l'éducation, l'emploi. Ces questions sont essentielles et relèvent cha-

tion des mineurs qui sont introduits dans les engrenages de la machinerie répressive indique ceux dont le *renvoi* (nous soulignons) est le plus facile parce qu'ils sont seuls... et qu'ils ne peuvent faire l'objet d'aucune sorte d'alternative à l'arrestation... les statistiques judiciaires ne relèvent pour une bonne part que le pouvoir discriminant et discrétionnaire des agences pénales » (1980 : 161).

³¹ Voir le type d'approche proposé in G. HOUCHON (1967).

³² Voir G. HOUCHON (1974 : 3 et sv.).

³³ Voir L. PLOTNICOV (1967 : 290 et sv.). On remarquera les analogies avec l'analyse de G. SUTTLES (1968).

cune, tant d'une approche spécialisée que d'une vue synthétique du développement. Au risque de choquer les spécialistes, on se bornera à signaler très brièvement pourquoi la ville nous paraît présenter plus de raisons d'espoir que de regrets passéistes. La sécularisation de la vie urbaine et les nouveaux types de solidarité qui s'y développent sont probablement à long terme plus efficaces que toute politique de limitation dans la régulation des naissances. Ce problème est d'ailleurs très inégalement partagé dans les pays du Tiers-Monde et certains pays peu urbanisés comme le Rwanda ne trouveront d'équilibre que par un regroupement des populations les plus fécondes éparpillées sur leur territoire.

/p. 183/ Le problème dramatique de l'alimentation n'est pas lié à la désertion des campagnes. Comme l'écrit P.C.W. GUTKIND (1969 : 349) : « Il est plus qu'improbable que les chômeurs prêteront attention au « retour à la terre ». Ils rejettent cette solution à leur quête d'une vie meilleure, pour les mêmes raisons qui font que les élites la rejettent pour leurs propres enfants, parce que personne en Afrique aujourd'hui n'identifie le travail agricole, quelque profitable qu'il soit, à la modernité. (Pourquoi le feraient-ils. nous ne le faisons pas). Ils ne réalisent pas que leur rejet indique également au politicien et au technocrate que le développement économique et social ne signifie pas plus de gens travaillant la terre, mais moins et de meilleurs agriculteurs ».

Il semble tout aussi évident que les délicats problèmes de l'emploi et de l'éducation ne trouveront de solution que dans le cadre d'une modernisation dont la ville est le moteur. Ceci ne revient pas à dire que le changement social ne procèdera que de facteurs extérieurs au dynamisme des peuples du Tiers-Monde, l'approche générale de ce travail indiquera probablement que nous pensons le contraire. La seule contribution sérieuse des pays du Centre serait l'aménagement d'une plus grande justice et l'on ne voit pas a priori de raison de l'espérer.

3. 4. *Inscription de la problématique du squatting*

Tandis que la croissance annuelle des populations urbaines africaines atteint actuellement 6 à 7 %, il se pourrait que l'habitat précaire (*Shanty towns*) croisse doublement³⁴.

Nous avons groupé diverses données empruntées par CLINARD & ABBOTT (1973 : 134-5) d'une part et Ademola T. SALAU (1979) de l'autre, à diverses enquêtes effectuées sous l'égide des Nations-Unies. Une dimension générale du problème ressort de ce tableau mais on sera particulièrement attentif au fait que lorsque l'on dispose d'informations répétées dans le temps, la situation s'alourdit (à l'exception du cas de Karachi). Ce tableau/p. 184/ porte évidemment des informations relativement anciennes ; par ailleurs il confond volontairement les données pour les taudis et le squatting.

TABLEAU III
*Pourcentage de population urbaine dans des conditions précaires
(squatting ou taudis)*

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>	<i>1^{re} date</i>	<i>% précarité</i>	<i>2^e date</i>	<i>% précarité</i>
Sénégal	Dakar	1969	30	1971	60
Tanzanie	Dar-es-Salam	1967	34	1970	50
Zambie	Lusaka	1967	34	1970	50
Brésil	Rio de Janeiro	1947	20	1969	48
Brésil	Récide	1961	50		
Brésil	Brasilia	1962	41		
Chili	Santiago	1964	25		
Colombie	Cali	1964	25		
Equateur	Guayaquil	1968	30		
Mexique	Mexico	1952	14		
Pérou	Lima	1957	9	1964	46
Vénézuéla	Caracas	1961	21	1964	36
Vénézuéla	Maracaïbo	1966	50		
Afghanistan	Kabul	1968	21		
Inde	Calcutta	1961	33		
Indonésie	Djakarta	1961	25		

³⁴ *African Confidential*, 1981, 22, 10. La note ajoute que la criminalité croît parallèlement, mais n'apporte aucun élément de preuve. Quand on connaît l'état des statistiques criminelles africaines (voir E. P. Kibuka 1979) et l'impossibilité d'un travail comparatif, on ne peut être que sceptique sur cette affirmation.

Iraq	Baghdad	1965	29		
Malaisie	Kuala-Lumpur	1961	26		
Pakistan	Karachi	1967	33	1967	27
Singapour	Singapour	1966	15		

Sources : CLINARD & ABBOTT (1973) dont nous n'avons repris qu'une partie des matériaux. / Ademola T. SALAU (1979) dont nous n'avons repris que les villes signalées par Clinard & Abbott.

Ajoutons quelques données non-comparables dans le temps, extraites du tableau d'Ademola T. Salau : Ibadan 1970 : 75 % ; Lomé 1970 : 75 % ; Nairobi 1970 : 48 % ; Mogadiscio 1967 : 77 % ; Douala 1970 : 80 % ; Kinshasa 1969 : 60 %. Ces chiffres donnent le vertige et on a la tentation de dire qu'ils ne constituent pas un indicateur réaliste. Comme le rappelle Salau, l'habitat est un concept social et il doit être replacé dans un ensemble plus large de valeurs et d'objectifs (SALAU 1979 : 330).

/p. 185/ Une autre méthode d'évaluation des carences de l'habitat repose sur la comparaison des besoins : on prend en considération l'accroissement de population, le stock d'habitat à remplacer pour cause de vieillissement, la construction effective³⁵. Cette méthode est peut-être plus incertaine encore que le repérage immédiat des déficiences car elle repose sur des données statistiques dont la qualité est douteuse, particulièrement dans les pays du Tiers-Monde.

Une nouvelle philosophie se dégage depuis peu et résulte d'un examen sociologique et politique différent. Dès maintenant nous retiendrons trois perspectives importantes.

a) *Économique*. — Malgré la tendance à réviser en baisse les normes de confort (et donc d'évaluation) qui étaient montées en flèche après les indépendances, tout au plus 20 à 30 % de la population urbaine est à même du supporter les charges des logements qui y correspondent. Il est ainsi apparu que le problème de l'habitat des grandes villes du Tiers-Monde n'est pas celui du logement mais de son environnement. Il apparaît donc que « le pauvre ou le moins pauvre ou le riche saura toujours

³⁵ Voir un tableau comparatif pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine (1969-1975) in C. BREESE (1966 : 127).

construire ou faire construire la demeure qui lui convient pourvu qu'on lui en donne l'occasion » (HAERINGER 1972 : 183). Et cette demeure répondra toujours exactement à ses possibilités et évoluera de façon souple en fonction de ses moyens³⁶.

b) *Anthropologique et sociologique*. — Nous verrons dans l'approche différentielle du taudis que les dimensions selon lesquelles les zones d'habitat précaires et leurs habitants ont été traditionnellement évalués sont à reconsidérer. Un certain nombre de chercheurs sont à la base d'une politique positive³⁷ en /p. 186/ montrant que le taudis tout comme le squatting ne sont pas un problème social mais une solution rationnelle et fonctionnelle (au moins du point de vue des résidents).

Ces formules répondent aux besoins d'un logement bon marché et bien situé par rapport au marché de l'emploi, de l'information et des services sociaux, adéquat au développement d'une solidarité s'alimentant tantôt aux réseaux ethniques, familiaux et amicaux. Ainsi à propos de la zone de squatting de Mathare (Nairobi) Ross écrit : « Mathare est plus qu'une zone marginale au plan matériel et sans organisation politique et sociale. Contrairement à la plupart des autres quartiers de Nairobi, on y trouve un sens assez développé de la communauté et une série d'institutions de type politique et social qui apportent des solutions pacifiques aux problèmes locaux » (ROSS 1973).

c) *Politique urbaine*. — Reste le problème de la densité et de la congestion. L'urbanisation incontrôlée, lorsqu'elle se pratique grâce à l'espace retrouvé met directement en cause le théorème urbanistique selon lequel les fortes densités permettent de réaliser

³⁶ On verra chez J. E. PERLMAN (1976 : 39 photo 9) une saisissante image d'une maison de transition du Rua Nova Brasília de Sao Paulo. Tandis que le rez-de-chaussée a été aménagé en briques après que les habitants aient pu modifier leur baraquement de bois, un étage en planche est ajouté et sera à son tour transformé en dur selon les possibilités des habitants.

³⁷ On peut citer J.F. C. TURNER (1976); Marc ROSS (1973) ; P. HARRIS (1961) est un des pionniers qui fut impressionné par la politique autoritaire et répressive à Lagos et ses conséquences néfastes, comme le fut pour Dakar Marc VERNIÈRE (1978) et W. MANGIN (1967) pour l'Amérique latine.

des économies sur les équipements (HAERINGER 1972 : 174). « L'espace retrouvé arrange bien des choses. La cour familiale réparait, souvent pour le rester³⁸ et c'est à son niveau, dans ce cadre pourtant dépourvu de sécurité foncière, que les progrès des techniques de construction se manifestent le plus clairement ». C'est également à partir de ce type de collectivité que se développera, nous le verrons, tout un secteur informel de l'économie.

Il importe évidemment de ne pas tomber dans le piège d'un naturalisme et d'un fonctionnalisme qui conduiraient à la quiétude toute néo-libérale du « *benign neglect* ». L'alternance d'une politique d'indifférence et de laissez-faire et d'un interventionnisme tantôt éclairé tantôt répressif traduit clairement que le logement illégal, spontané ou « sauvage » accompagné de son mode de production comme système économique est une réaction des migrants et défavorisés à certaines conditions matérielles qui leur sont imposées par le système capitaliste. La poursuite de ces situations perpétue par divers mécanismes économiques l'accumulation chez les uns et aggrave le dénuement des autres, mais il serait mal venu d'en arguer pour légitimer une politique brutale de répression³⁹. Il serait tout aussi naïf pour le criminologue d'en tirer argument pour renforcer le mythe de dangerosité sociale et de marginalité des victimes.

³⁸ Sur cet emploi de l'espace dans l'habitat africain, voir A. Osmont (1980).

³⁹ On connaît à Djakarta des équipes militaires spécialisées dans l'application des règlements urbains (*Penertiban*); ils détruisent les squattings, arrêtent les vendeurs à la sauvette, déplacent les migrants. Le déguerpissement de la zone industrielle de Dakar et la destruction ont été effectués par l'armée. Il faut y ajouter en Afrique les mesures, généralement importantes, d'éloignement des vagabonds à la suite des « raffles, bouclages, ratissages, etc., qui sont des opérations coup de poing de même type mais portant directement sur les individus. Elles sont toujours un échec, même lorsque des textes tentent d'en organiser la légalité, de les contrôler et de les inscrire dans un discours de « défense sociale ». Nous l'avons encore vérifié sur le terrain au Rwanda en 1980 en visitant les centres de « Rééducation et de-Production » (*Citagata, Gisovu, Nsinda*). Pour l'Amérique latine, on a remarquablement étudié les législations découlant de l'idéologie « *Vagos y maleantes* » voir J. RICO (1981).

4. Le squatting, approche différentielle

4.1. Problèmes conceptuels et descriptifs

Le squatting est une occupation illégale de terrain. Il n'y a ni lotissement ni titre de propriété indiscutable. C'est un concept de nature juridique que l'on réserve dans la pratique à des occupations de type collectif et dont les habitants occupent une place peu privilégiée dans la stratification urbaine où ils sont souvent des nouveaux venus (ruraux, d'autres villes plus petites, mais aussi parfois d'autres quartiers moins commodes de la ville).

L'insécurité juridique des habitants peut être mitigée. Elle l'est moins par des règles formelles de prescription que par une tolérance administrative, toujours précaire⁴⁰. Elle l'est encore lorsque la propriété coutumière des terres est établie et qu'il y a eu « vente » par des tribus qui cèdent au moins un titre apparent aux nouveaux occupants. Ainsi à Kinshasa, le squatting s'est étendu sur les collines au Sud de la ville, il a débuté fin /p. 188/ 1959 avec l'octroi de parcelles par des politiciens dans des buts électoraux, les chefs de terre ont alors illégalement vendu et un grand nombre de Bayaka et de Bateke sont venus modifier la répartition ethnique à dominante Mukongo de la ville⁴¹. Toutefois les cessions peuvent avoir été moins grevées de franche illégalité, les Lébou de Dakar, les Duala à Douala, les Ébrié à Abidjan, Mpongwé à Libreville (VERNIÈRE 1978 : 598) procédèrent à des ventes de terrains qui ont développé le tissu urbain parallèlement aux extensions officielles de villes surpeuplées. Une autre caractéristique qui peut apparaître dans l'appropriation est la vitesse d'occupation. Celle-ci est une marque

⁴⁰ On trouvera par exemple des détails sur les différentes politiques de l'administration coloniale de Hong-Kong in LEEING (1977 : 139).

⁴¹ Une brève littérature sur l'urbanisation de Kinshasa est citée in Y. VERHASSELT -VAN WETTERE (1972); on mentionnera tout particulièrement: L. de SAINT-MOULIN (s.j.) et M. DUCREUX (1968).

évidente d'organisation mais aussi d'illégalité formelle. À Lima après plusieurs mois de préparation des milliers d'occupants sont arrivés équipés de matériaux rudimentaires de construction et en une nuit ont érigé un quartier sur lequel ils ont fait flotter le drapeau national (MANGIN 1967).

Ces considérations juridiques et certaines caractéristiques de l'environnement conduisent à distinguer un certain type d'habitat précaire du taudis « classique » et de l'occupation de la rue.

Le taudis est plus largement une exploitation par propriétaire interposé ou une détérioration des conditions matérielles de l'habitat en raison de la carence d'infrastructure.

Le rôle des propriétaires peut être extrêmement différent. On note par exemple à Hong-Kong les excès des marchands de sommeil louant de l'espace pour huit heures et obtenant un rendement beaucoup plus élevé de leur propriété que par location de l'habitat à des classes moyennes (Mac GEE 1978 : 57). Par ailleurs, dans un quartier taudisé de Fass Paillotte (Dakar), locataires et propriétaires ne sont distincts que par l'âge et l'ancienneté dans la vie urbaine. La propriété est un revenu modeste pour les habitants du quartier qui compensent ainsi un taux d'activité plus faible que celui de leurs cadets locataires (VERNIÈRE 1974). De même dans les douars urbains du périmètre Maarif-extension-Hippodrome de Casablanca, les régisseurs exercent des pouvoirs divers parfois masqués mais offrant à leurs locataires une couverture contre toutes les agressions perpétrées -/p. 189/ par une politique urbaine (LÉONARD 1981 : 65-7). Ce qui caractérise en effet fréquemment le taudis est sa situation dans les parties plus anciennes de la ville et le risque que des projets d'esthétique, d'hygiène ou de communication, ne masquent diverses hostilités sociales.

Enfin, le squatting doit être nettement distingué de l'occupation de la rue. Celle-ci peut prendre des formes misérables⁴²

⁴² Il s'agit surtout de l'Inde.

mais aussi être le résultat du dynamisme commercial et artisanale des habitants⁴³.

Physiquement ces diverses formes d'habitat sont caractérisées à des degrés divers par la rareté ou l'inadéquation des infrastructures : routes, eau, électricité⁴⁴, hygiène, cimetière et des services communautaires : police, cliniques, postes, services sociaux, transports.

D'autres raisons conduisent à examiner les problèmes sociaux nés de l'habitat précaire à la fois dans une appréhension globale mais aussitôt suivie d'une démarche différentielle. La première est la réprobation et le traitement injuste que subissent ses habitants. Outre l'approche sensationnaliste des médias, on a déjà observé que des publicistes ou même des chercheurs en sciences sociales avaient tendance, soit à admettre des relations causales univoques entre habitat précaire et déviance, soit à utiliser des concepts globaux trop peu nuancés pour saisir la réalité sociale en cause⁴⁵. La situation est encore plus navrante lorsque à une ethnographie extrêmement soignée se joint une conceptualisation négligente⁴⁶.

/p. 190/

4. 2. *Aspects criminologiques*

Une première recherche permet d'écarter comme trop absolue la relation entre la détérioration physique et la « désorganisa-

⁴³ LEEMING (1977 : 159) utilise la notion d'« encroachment » ou empiètement pour rendre compte de l'engorgement perpétuel de la rue par des résidents qui y vaquent à leurs occupations professionnelles. Dans la tradition urbaine chinoise, l'espace public est souvent confondu avec l'espace privé : surplomb, étalages, passerelles, entrepôts plus ou moins provisoires, etc.

⁴⁴ Cette situation donne lieu à de fréquents trafics, ainsi le système « électricité-solidarité » consistant à brancher sur un seul compteur des milliers de « pointes » (ampoules). Voir S. ANDRIAMIRADO (1981).

⁴⁵ Ainsi évoquant F. FANON, A. A. M. HOOGVELDT (1978 : 100) englobe les habitants des squattings dans le « lumpen-proletariat ».

⁴⁶ P. RAYMAECKERS (1964) et son utilisation peu prudente du concept de pré-délinquance in « Prédélinquance et délinquance juvénile à Léopoldville » (1962).

tion sociale » marquée par les taux de délinquance juvénile et de criminalité adulte tels qu'ils apparaissent dans la statistique de criminalité apparente.

Anne BAMISAIYE (1974) a procédé à une étude écologique à Ibadan. La ville d'Ibadan (+ de 700 000 habitants) est une manifestation de l'urbanisation ancienne due aux guerres Yoruba. On peut penser qu'elle est née indirectement de la « jihad » (croisade) des Fulani qui envahit les territoires Yoruba à partir des états Haoussa (GUGLER & FLANAGAN 1978 : 16). Actuellement une deuxième croissance, moderne, en fait une ville champignon, capitale de l'État de l'Ouest du Nigéria. Elle représente un cas remarquable de vérification de la théorie dominante. Elle est en effet partagée d'ouest en est par des critères mixtes. Les habitants de l'ouest participent étroitement de l'urbanisation moderne, comprenant une population hétérogène composée de familles plutôt nucléaires ou de célibataires dont le niveau socio-économique est plus élevé qu'à l'est. Le sud-ouest notamment comprend des quartiers occupés par des travailleurs du secteur moderne et des employés qui sont nettement mieux équipés, moins densément occupés. Par ailleurs, l'est couvre la partie la plus ancienne de la cité. Les habitants vivent dans des parcelles de propriété commune, dans des grandes unités familiales dont beaucoup peuvent être retracées jusqu'à un ancêtre commun qui était un des chefs de guerre qui se sont appropriés la terre et les gens y vivent d'agriculture mais aussi de commerce et d'artisanat.

Les taux de criminalité et de délinquance juvénile pour 1 000 habitants ont été calculés à partir des deux unités de compte : lieu de l'infraction et lieu de résidence du délinquant. Ils ont été comparés à 4 variables : la densité par demi-hectare, le nombre d'habitants par parcelle, installation d'eau, consommation d'électricité. Les données ont été évaluées grâce à la corrélation Rho de Spearman. Nous y relevons 8 cellules significatives, 5 à 5 % et 3 à 1 % (BAMISAIYE 1974 : 76, tab. 3). Les trois corrélations positives les plus fortes sont relatives à l'installation d'eau, trois autres corrélations positives plus faibles /p.192/ concernent

la consommation d'électricité. Les deux relations significatives relatives à la congestion sont négatives, tandis que toutes les autres sont négatives mais non significatives.

La distribution cartographique de ces taux indique que 74,6 % des adresses des délinquants adultes et 88,4 % des actes criminels se situent dans la moitié ouest et Nord-ouest de la ville. En ce qui concerne la délinquance juvénile 61,9 % des jeunes arrêtés vivent dans cette partie de la ville et 74,7 % des infractions y sont commises (BAMISAIYE 1974 : 68-9).

Ces résultats peuvent paraître étonnants et ne vérifient aucune conception physique des conditions criminogènes. Mais aussitôt dans la perspective fonctionnaliste et consensualiste, une hypothèse culturaliste vient prendre le relais de la thèse écologique. Ce serait la vitesse de changement social, l'hétérogénéité, l'impersonnalité moderniste qui rendraient compte de la situation, tandis que les contrôles sociaux traditionnels resteraient plus efficaces dans les anciens quartiers.

L'auteur ajoute que la police est relativement peu active dans la prévention de la délinquance et que donc les préjugés policiers agissent sans doute peu dans l'application de la loi. Elle constate cependant sur la base d'observations qualitatives que la tendance au recours à la police est plus faible dans l'est de la ville. Cette remarque nous conduit à pousser l'investigation un peu plus loin. Une petite phrase de Bamisaiye signale que l'Oba et les autres chefs de la ville sont choisis parmi les membres des quartiers traditionnels où les immigrants ne peuvent s'installer (« have no rightful place » BAMISAIYE 1974 : 68).

Lors d'une recherche sur les pratiques policières à Ibadan en 1967-1968, W. J. CHAMBLISS (1974) signale les taux d'arrestation suivants répartis par zones d'influence :

TABLEAU IV

Taux d'arrestation pour 1 000 habitants à Ibadan (1967-1968).

Zones d'immigrants	Zones Haoussa	Zones anciennes
1.41	0.54	0.61

Source : CHAMBLISS (1974 : 173).

Or selon CHAMBLISS (1974 : 172), malgré leur faible taux de délinquance les Haoussa sont responsables de remarquables /p. 192/ organisations de vol qui rançonnent la ville et jouissent d'une influence politique indirecte par la corruption des fonctionnaires du gouvernement et de la ville. Les taux d'arrestation traduisent donc selon lui la faiblesse sociale et politique de ceux qui les constituent. CHAMBLISS poursuit son argumentation en signalant que la criminalité que nous appelons statutaire vient en tête de la statistique de police tant pour les adultes (conduites suspectes, troubles publics, intoxication, « sans aveu ») que pour les mineurs (diverses formes de vagabondage ou d'errance), tandis que les diverses formes de vol pourtant fréquentes (12,7 % d'un échantillon de 300 personnes soumises à une enquête de victimisation) ne viennent qu'en second lieu (1974 : 172-3). Ces données ne sont cependant pas confirmées par Bamisaiye qui donne les chiffres suivants :

TABLEAU V
Ventilation des fixations devant le tribunal d'Ibadan.

	% adultes	% mineurs
Propriété	49.3	73.7
Ordre public + divers	25.1	15.1

Source : A. BAMISAIYE (1974 : 80 et 82), une partie seulement des délits est prise en considération et les sources ne représentent donc pas 100 %.

L'hypothèse radicale de réaction sociale n'est donc pas complètement vérifiée pour ce dernier argument, mais elle jette une lumière nouvelle sur le problème de la distribution écologique et indique que l'interprétation fonctionnaliste culturaliste demande à être spécifiée.

Qui sont les Haoussa d'Ibadan ? Leur rôle dans la politique urbaine a été décrit dans un ouvrage d'A. COHEN (1969). Ils vivent dans un quartier appelé Sabo (contraction de « Sabon gari » : nouvelle ville). En fait, il s'agit d'une immigration ancienne datant de 1916, lorsque les Haoussa ont établi un mo-

nopole du commerce de la noix de cola et du bétail entre le Nord et le Sud du Nigéria. La lutte qu'ils ont dû mener contre les Yoruba les a conduit à établir des relais dans les villes et à y instaurer une cohésion ethnique étanche et une large autonomie d'organisation. Vers les années 1950, cette remarquable cohésion fut /p. 193/ ébranlée par la politique nationaliste et il fallut attendre l'avènement du mouvement musulman Tijaniyya auquel adhéra tout Sabo pour refaire l'homogénéité sociale et culturelle des Haoussa d'Ibadan. Sur cette base cependant elle est plus grande encore qu'auparavant et en fait une communauté très distincte de la majorité des habitants Yoruba. Elle constitue un groupe de pression considérable dans la vie urbaine ce qui vient renforcer les observations de Chambliss⁴⁷.

Nous nous trouvons donc devant une interprétation écolo-gico-physique écartée, une hypothèse fonctionnaliste de contrôle basée sur une acceptation peut-être peu prudente des statistiques criminelles quand on connaît les conditions de leur production⁴⁸ et une hypothèse radicale fondée sur des données qui n'en prouvent pas tous les arguments. Il apparaît que tandis que les taux de criminalité apparente traduisent certainement la conjonction des forces socio-ethniques en présence et de la dynamique policière, elles doivent s'interpréter dans le cadre de la politique urbaine.

Ces considérations nous préparent mieux à examiner l'étude extrêmement fouillée que Clinard et Abbott ont réservée à deux communautés à habitat précaire de la ville de Kampala (Ouganda) en 1969 (CLINARD *et* ABBOTT 1973, 1976). Le contexte urbain étudié est le « slum ». Seize quartiers sont rangés dans cette catégorie à partir de leur densité (plus de 600 habitants au demi-hectare) et condition de vie : routes et allées, eau, habitat ; les

⁴⁷ Dont le travail n'est pas mentionné par A. BAMISAIYE (1974).

⁴⁸ Voir P. ROBERT (1977) ; cette position avait d'ailleurs été largement anticipée en criminologie africaine : R. E. S. TANNER (1970) ; Y. BRILLON (1979) a proposé de considérer les statistiques criminelles africaines comme indicateur d'acculturation juridique et judiciaire.

données sont fournies par une étude antérieure effectuée par une mission de planification régionale des Nations-Unies. Une première répartition de la ville en « Slum » et « Non slum » indique une proportion plus élevée de crimes rapportés à la police et d'arrestations, tant pour les infractions contre la personne et contre les biens que les « divers » et ce aussi bien pour l'unité de compte : résidence de l'auteur que celle de la commission de l'acte.

/p. 194/

TABLEAU VI
*Taux comparés de criminalité rapportée et d'arrestations,
Slum - Non slum, Kampala, 1968 (1 000 hab.).*

<i>Catégories de données</i>	<i>Slum</i>			<i>Non slum</i>		
	<i>personnes</i>	<i>Biens</i>	<i>Autres</i>	<i>Personnes</i>	<i>biens</i>	<i>Autres</i>
<i>Arrestations</i>						
• Résidence de l'auteur	12.9	19.0	13.8	8.5	8.7	7.2
• Lieu de l'infraction	13.6	12.4	10.5	8.3	8.0	6.5
<i>Crimes</i>						
• rapportés	20.2	41.6	12.2	13.3	37.4	8.4

Source : CLINARD & ABBOTT (1973 : 141, tabl. 21).

Les commentaires des auteurs soulignent que la criminalité contre les personnes est deux fois plus élevée dans les slums, tout comme elle l'est approximativement pour d'autres types de délits.

Un autre tableau indique la délinquance intérieure, et extérieure aux quartiers, l'unité de compte é tant le délinquant arrêté comparé au lieu de commission de sa délinquance.

TABLEAU VII
*Délinquance à l'intérieur et à l'extérieur des quartiers
 comparés en Slum - Non slum (Kampala, 1968).*

Types d'infraction	Slum		Non slum	
	% intérieur	% extérieur	% intérieur	% extérieur
Personnes	66.6	33.4	54.1	45.9
Propriété	35.8	64.2	30.2	69.8
Autres	41.0	59.0	30.9	69.1

Source : d'après CLINARD & ABBOTT (1973 : 142, tabl. 22).

Les auteurs insistent sur le fait que la violence « intérieure » est plus élevée dans le slum que dans le non slum. Ceci n'est cependant pas particulièrement indicatif, on sait qu'en général la criminalité de violence s'adresse aux proches⁴⁹ et comme les /p.195/ quartiers ne sont pas individualisés mais groupés en catégorie Slum-Non Slum, le résultat peut être le reflet d'une moins grande mobilité spatiale des résidents des slums et d'une moins grande dispersion de leurs proches. Par ailleurs, la densité de la population peut indiquer la nature des conflits. Par contre les habitants de Slums exportent très légèrement moins leurs atteintes aux biens d'autrui, ce qui peut être indicateur de conflits au sujet des biens rares et relativement modestes⁵⁰. La mobilité des résidents non slum paraît encore confirmée par les taux des infractions diverses comprenant notamment en Afrique une proportion élevée de délits « statutaires » et contre l'ordre public. D'une manière générale les résultats ne peuvent, à notre avis, être interprétés comme indiquant une situation conflictuelle généralisée dans les slums. Ne paraît pas non plus justifié l'extrait d'un entretien avec un habitant repris dans le texte de CLINARD & ABBOTT (1973 : 141) : « Les habitants de slums, vivent toujours dans la crainte d'avoir leurs affaires vo-

⁴⁹ Voir M. E. WOLFGANG & FERRACUTI (1967).

⁵⁰ Dans une étude en cours sur le « renvoi » du délinquant juvénile au Rwanda, nous sommes frappé par l'automatisme avec lequel, dans certaines communautés, des vols mineurs sont rapportés au Parquet : marmites, linge sur fil, pantalon, etc.

lées ». Ceci ne veut cependant pas dire que le propos ne traduit pas effectivement un sentiment subjectif partagé.

Étudions maintenant ces données sous l'angle de la mise en œuvre de la réaction sociale, qui n'est pas examinée par les auteurs, mais qui découle à l'évidence des diverses données que nous avons présentées à propos de La situation à Ibadan. Des comparaisons correctes entre les deux premières rangées et la troisième rangée du tableau VI et les données du tableau VII sont malheureusement impossibles parce que les unités de compte (auteur et acte) sont différentes et que la complicité ou la récidive criminologique ou légale peuvent influencer les passages d'une unité à l'autre dans des sens d'ailleurs divers mais indiscernables. Le renvoi, c'est-à-dire l'indication qu'une personne et son groupe de proches estiment que le conflit rencontré peut être résolu que par une plainte est plus élevé dans les slums que dans les non-slums. Il est en principe difficile, pour les raisons indiquées, de savoir si la police manifeste plus de dynamisme dans un type de quartier que dans l'autre. Si l'on prend toutefois le risque méthodologique d'établir un rapport /p. 196/ entre les chiffres des crimes rapportés et ceux du lieu de l'infraction, l'inexactitude due à l'unité de compte est de même nature dans les deux termes de la comparaison (Slum-Non slum), on obtient un indicateur rudimentaire de l'intervention policière, puisque les chiffres traduisent un rapport entre les plaintes et un indice des crimes élucidés.

Tableau VIII

Implication policière à Kampala (1968).

<i>Slum</i>			<i>Non Slum</i>		
<i>Personne biens autres</i>			<i>Personne biens autres</i>		
67.32	29.80	86.06	60.14	29.19	77.38

Sources : données travaillées par nous à partir des tableaux repris à CLINARD & ABBOTT (1973) sous les tableaux VI et VII.

Les différences comparées à celles des tableaux antérieurs paraissent peu importantes. Celle relative à la criminalité entre les biens peut même marquer un certain désintérêt de la police

pour arbitrer des conflits de peu d'importance dans les slums. On ne peut donc retenir comme hypothèse de départ, un traitement différentiel des communautés de la part de la police. On ne peut non plus, dans leurs rapports avec la police, taxer les communautés slums de « provincialisme » et d'absence de contact avec les institutions. Si nous nous tournons vers le traitement individuel des habitants, nous pouvons proposer une lecture du tableau VII, indiquant les risques qu'il y a pour un habitant d'un slum ou d'un non slum de se faire arrêter s'il agit en dehors de son quartier⁵¹. La comparaison des chiffres indique que le risque est nettement plus grand en matière de criminalité contre la personne, sérieux dans la rubrique « autre » et faible en matière de criminalité contre les biens. Il serait intéressant de savoir quelles parts respectives jouent le renvoi et l'activité policière proprement dite, mais les données ne le permettent pas. Nous pouvons seulement indiquer la haute probabilité que le stéréotype défavorable joue pleinement contre l'habitant du slum d'autant plus que c'est la criminalité violente /p. 196/ qui présente les chiffres les plus clairs. Le tableau d'ensemble de l'activité policière indique donc une pratique plutôt régulatrice, non interventionniste dans le Slum mais assez défavorable à sa délinquance externe.

Clinard et Abbott poursuivent leur recherche en examinant la distribution différentielle des 16 quartiers slums par rapport à deux indicateurs : le taux de criminalité contre les biens rapporté à la police et l'opinion subjective que s'en font des policiers et des agents de probation. La distribution des taux est extrêmement variée, s'étendant de 5.4 à 108.3, la moyenne du tableau VII étant de 41.6. On peut grouper les slums à haute criminalité et les slums à basse criminalité, les moyennes des taux pour 1 000 habitants des infractions contre les biens sont respectivement de 81.7 et 10.7 (CLINARD & ABBOTT 1976 : 187). Ces simples données justifient une approche différentielle. Les auteurs retiendront pour leur étude comparative approfondie

⁵¹ Il est évident que la lecture proposée est conforme à une criminologie de la réaction sociale. Voir G. HOUCHON (1973).

Kisenyi (taux : 64.5 ; rang de gravité subjective : 8) et Namuwongo (Taux : 19,4; rang de gravité subjective : 12)⁵².

Ici encore, dès le départ, l'hypothèse physique-écologique doit être écartée ; Kisenyi se présentait mieux que Namuwongo au plan de diverses commodités (distribution d'eau, marché⁵³, écoles, cliniques) et l'avis des habitants confirma cette observation.

Nous pouvons maintenant comparer les différences de taux des crimes rapportés et des arrestations (résidence de l'auteur, commission de l'acte).

/p. 198/

TABLEAU IX

Taux comparés (1 000 hab.) de criminalité rapportée et d'arrestations : Kisenyi, Namuwongo, slum - non slum (Kampala, 1968).

Type d'infraction		Kisenyi	Namuwongo	Slum	Non Slum
<i>Arrestation</i>					
Résidence de l'auteur	Personne	23.6	8.8	12.9	8.9
	Propriété	33.9	8.7	19.9	8.7
Lieu de l'infraction	Personne	19.1	9.1	13.6	8.3
	Propriété	19.4	4.2	17.4	8.0
Crimes rapportés	Personne	30.6	9.1	20.2	13.8
	Propriété	64.6	19.5	41.6	27.4

Source : CLINARD & ABBOTT (1973 : 146).

Le tableau 24 a été légèrement modifié dans sa présentation.

Nous proposons trois lectures de ce tableau. La première se situe dans l'approche différentielle suggérée dès le début de ce

⁵² Les différences de rang entre les 2 quartiers ne sont pas frappantes, mais le coefficient de corrélation de rang entre les deux indicateurs pour les 16 quartiers qui n'est pas donné par les auteurs, est modeste ($r = 0.37$). Il semble plutôt que les deux quartiers de l'étude soient choisis pour des raisons de convenance de recherche.

⁵³ CLINARD & ABBOTT (1973 : 143). Les auteurs signalent à Kisenyi l'existence d'un des grands marchés de la ville de Kampala. Or ce type de grand rassemblement suscite toujours et particulièrement en Afrique convoitise des uns et surveillance des autres. Ce genre de scène sociale est extrêmement propice à la criminalisation : flagrant délit, mouvement de foule créant un consensus momentané avec éventuellement lynchage, jeux d'astuces entre groupes de voleurs organisés et commerçants et marchands, vérification d'identité par la police, bagarres de buveurs, etc.

travail, que ce tableau de Clinard et Abbott avait fortement contribué à adopter. Kisenyi qui n'est même pas très proche du taux supérieur des slums de Kampala pour la criminalité contre les biens (81.7) et Namuwongo qui s'écarte également du taux le plus bas (10.7) ont cependant des profits nettement différenciés.

La seconde lecture suit l'approche de criminologie traditionnelle de Clinard et Abbott qui tout en soulignant les différences de taux, ajoutent qu'il ne faut pas s'étonner d'une criminalité plus élevée contre les personnes par rapport à la criminalité contre les biens à Namuwongo, parce que l'homogénéité sociale du quartier peut réduire la première tout en maintenant une tendance à résoudre les conflits de personnes par la force (hypothèse de la sous-culture de violence).

La troisième lecture est celle de la criminologie de la réaction sociale. Les deux dernières rangées traduisent l'intensité du renvoi tel qu'il a été défini ci-dessus. Tandis qu'à Namuwongo on rapporte à la police un taux quasi-égal d'infractions contre les biens et contre la personne, à Kisenyi le taux d'infraction contre les biens rapporté est le double de celui des infractions contre la personne. Le grand marché public mentionné en note constitue-t-il un terrain où vient se combler une partie de l'hiatus entre renvoi et dynamisme policier ?

/p. 199/ Comparons maintenant, avec les risques mentionnés, l'activité du renvoi et le résultat de l'activité policière en termes d'arrestation du délinquant, mesuré par le lieu où elle s'effectue.

TABLEAU X
*Implication policière comparée
à Kisenyi et Namuwongo, Kampala (1968).*

	<i>Kisenyi</i>	<i>Namuwongo</i>
Personnes	63.66	45.04
Biens	30.30	21.53

Sources : Matériaux de base in CLINARD & ABBOTT (1973).

L'intervention de la police, marquée par ses arrestations dans le quartier est plus nette à Kisenyi qu'à Namuwongo et ceci contrairement aux comparaisons slum-non slum antérieures. Elle l'est davantage pour les crimes contre les personnes, alors que le problème de Namuwongo est plutôt la violence que le vol. Tandis que la première observation vient peut-être renforcer l'hypothèse du marché, la seconde ne marque que le degré général de moindre implication policière à Namuwongo. Puisqu'il s'agit d'un pourcentage établi par rapport à la base du crime rapporté, aucun élément culturaliste ne peut rendre compte de résultats qui traduisent une dynamique policière.

Il reste maintenant à revenir à l'explication différentielle à la lumière de la perspective traditionnelle. Clinard et Abbott suggèrent de mesurer diverses variables traduisant l'intégration des communautés d'après des dimensions normative, culturelle, communicationnelle et fonctionnelle⁵⁴. Il s'agit (dans un esprit comparable à celui de l'ébauche de la théorie de l'organisation sociale différentielle de SUTHERLAND (1966 : 90) d'établir les forces de résistance ou de facilitation du crime dans une communauté. Bien que les auteurs ne soient pas explicites au plan méthodologique, on peut penser que l'intégration normative représentée pour les taux de délinquance et l'opinion des habitants sur la qualité de vie dans leur communauté permettent de mesurer et de caractériser la variable dépendante. La variable indépendante étant l'intégration culturelle, l'intégration communicationnelle /p. 200/ est la variable intervenante explicative et l'intégration fonctionnelle, une alternative de celle-ci qui ne joue pas pleinement ce rôle.

Examinons comment s'opérationnalisent la variable indépendante et la variable intervenante. L'intégration culturelle mesurée par trois indicateurs : l'homogénéité tribale, la diversité tribale dans les liens d'amitié et le contact avec la famille. L'homogénéité tribale est représentée de manière inversée par la probabilité de

⁵⁴ Voir CLINARD & ABBOTT (1976 : 190). C'est ce texte qui sera suivi pour l'exposé de cette recherche.

rencontrer dans le quartier deux personnes d'origine ethnique différente (Kisenyi .906 et Namuwongo .724). D'ailleurs 34 tribus différentes apparaissent dans l'échantillon des personnes interviewées à Kisenyi contre 25 à Namuwongo où 48 % de la population est Luo (originaire du Kenya) tandis que la tribu la mieux représentée à Kisenyi l'est à 23,5 %.

La diversification-similitude ethnique des contacts amicaux est supposée avoir un effet sur les valeurs relatives à la propriété. L'argument des auteurs n'est pas très nettement exposé sur ce point⁵⁵, il semblerait qu'il mise sur le rôle de « forces émotionnelles » dues aux liens entre habitants urbains de même origine et ceux qui sont restés au village dans la définition de certaines valeurs. Les résultats empiriques à une échelle de diversification des amitiés sont différents selon l'âge : non significatifs pour les plus jeunes que vingt-cinq ans et très significatifs au-dessus de cet âge. Les aînés sont donc censés renforcer l'intégration culturelle. Le contact avec les membres de la famille à Kampala même ou au village n'a pas joué de rôle, il est très intense dans les deux communautés.

L'intégration culturelle que nous prenons pour la variable indépendante de la démonstration de Clinard et Abbott est proposée comme inhibiteur du comportement criminel. On tend donc plus à expliquer le faible taux de Namuwongo, comme s'il était exceptionnel, que le taux élevé de Kisenyi et ce malgré la large distribution différentielle des taux des « slums »⁵⁶. – Méthodologie, théories d'interprétation des données et Weltanschauung sont nécessairement liées. Si nous abandonnons cet essentialisme criminologique qui conduit à considérer à tort que /p. 201/ les taux de criminalité rapportée peuvent mesurer la délinquance pour les examiner plutôt comme reflets de la réaction sociale diffuse et organisée, nous pouvons considérer l'intégration culturelle comme agissant directement sur le renvoi, c'est-à-dire la dramatisation d'incidents qui conduit à leur criminalisation et sur

⁵⁵ CLINARD & ABBOTT (1973 : 153-154 ; 1976 : 193-194).

⁵⁶ Voir p. 199 du présent travail.

la politique d'intervention de la police dont nous avons vu qu'elle était plus élevée à Kisenyi (voir notre tableau X).

L'intégration communicationnelle, qui dans le schéma des auteurs, se situe entre l'intégration culturelle et l'intégration normative est une variable intervenante puisqu'elle n'exclut pas la première et vient expliquer les mécanismes par lesquels elle est supposée agir sur la variable dépendante⁵⁷. Les auteurs affirment qu'elle indique l'étendue des échanges dans le groupe social considéré et ils suggèrent de l'étudier dans une perspective organisationnelle. La qualité des relations peut être examinée dans son étendue (nombre de partenaires possibles), dans sa profondeur (degré d'implication dans la relation), dans son exclusivité (sa limitation à la seule communauté). Les indicateurs seront le choix de la communauté et la mobilité, les relations individuelles et la participation dans les organisations. Enfin, les auteurs y ajoutent la participation spontanée à des organisations communautaires, qui a fortement caractérisé la vie sociale urbaine africaine, surtout à l'ouest⁵⁸.

Pour le premier indicateur il apparaît que le choix de Kisenyi comme lieu de résidence résulte davantage de critères « urbains » (emploi, habitat bon marché, hasard) et communautaires à Namuwongo (vivre auprès de parents et amis et réputation du quartier⁵⁹). La différence dans la longueur des séjours n'est pas significative, mais bien la tendance à déménager ailleurs en ville, plus fréquente à Kisenyi.

Les différences dans les caractéristiques des relations individuelles étaient marquées au plan de l'étendue en faveur de Namuwongo et dans leur profondeur uniquement quand il s'agissait des liens de l'union entre homme et femme, mais peu /p. 202/ dans l'expectative d'entraide entre membres de la communauté et indifférents quant à l'exclusivité.

Quant à la participation volontaire à des organisations, elle

⁵⁷ Voir HIRSCHI & SELVIN (1975 : 37-115).

⁵⁸ Il s'agit évidemment des organisations tribales mais aussi d'associations à orientation plus moderniste, comme la puissante Assanaf du Zaïre (Association des anciens élèves des Écoles des Frères).

⁵⁹ Voir CLINARD & ABBOTT (1976 : 196, tabl. 7. 5).

présente un degré plus élevé chez les aînés à Namuwongo. Il importe de rappeler la dominante Luo dans la population. La vie religieuse était active, mais plus marquée dans la participation hebdomadaire à Namuwongo (66 % pour 44 % à Kisenyi).

La variable alternative de l'intégration fonctionnelle repose sur l'implication des habitants des slums dans des organisations plus générales traduites tant par l'instruction que la participation à des syndicats, partis politiques, coopératives, etc. Tandis que Kisenyi n'est plus instruit que pour ses aînés⁶⁰, il n'y a pas de différences entre les communautés dans leur ouverture vers les groupements modernes.

Avant de conclure l'examen de cette étude comparative relativement récente et dont les données empiriques sont nombreuses et collectées avec rigueur, on regrettera que certaines dimensions, importantes dans la perspective d'une hypothèse de contrôle⁶¹, n'aient pu être rassemblées. Les sanctions négatives informelles du milieu urbain africain sont d'une très grande importance dans l'état présent de la solidarité. En étudiant les Ntomba et les Basengele dans divers milieux ruraux et urbains, Mtase Nselenge MPETI (1974 : 224) a indiqué qu'à Kinshasa on se montre particulièrement attentif à la critique des voisins tant par crainte de perdre le bénéfice de la solidarité active que par la crainte d'être « fétiché ». Par ailleurs, et plus proche de notre interprétation, il faut noter la tendance à régler les tensions, à divers degrés de formalisme, en dehors du système d'administration de la justice pénale⁶².

Il nous paraît évident que les différences entre communautés qui présentent un degré suffisant de signification statistique peuvent /p. 203/ être intégrées dans un système explicatif⁶³ plus

⁶⁰ On se rappellera cependant que les choix résidentiels des Kisenyiens sont plus « modernistes ».

⁶¹ On parlerait en sociologie d'expression française de « contrainte sociale » ou mieux encore de « régulation sociale ».

⁶² C'est le cas de l'« *Ikoka* » étudié dans l'ouvrage précédent.

⁶³ L'intégration des variables de la démonstration de CLINARD & ABBOTT (1976) est quelque peu laissée à l'appréciation du lecteur et fort heureusement leurs données sont exposées avec une probité qui facilite leur réinterprétation.

satisfaisant si on les prend comme indicatrices d'un modernisme plus accentué à Kisenyi provoquant une plus grande isolation sociale qui rend compte d'un recours plus fréquent à la politique du renvoi. À Namuwongo on se trouve face à une plus grande homogénéité qui conduit à régler les conflits à l'intérieur de la communauté et aussi sans doute à empêcher qu'ils ne prennent une acuité et une visibilité sociale telle qu'ils attirent l'attention des autorités.

4.3. Autres dimensions de la théorie de la marginalité du squatting

J. E. PERLMAN (1976 : 130-1, tabl. 17) a proposé un tableau des dimensions d'un type idéal de marginalité qui peut se constituer à partir des divers travaux appuyés sur les principales approches théoriques que nous avons commentées ci-dessus. Les dimensions sociales portent sur la désorganisation interne qui se traduirait par une faible intensité des relations de confiance et un taux élevé de criminalité, la désorganisation extrême portant sur le manque de relation avec les institutions de la ville et une inadaptation à celle-ci et à l'hétérogénéité de ses contacts. Les dimensions culturelles présentent le squatting comme un résidu rural en milieu urbain ; à cette culture traditionnelle s'ajoutent les caractéristiques d'une culture de pauvreté. Au plan politique tandis qu'il y a non-intégration dans la vie locale et nationale, l'apathie politique couve un radicalisme révolutionnaire qui peut à tout moment s'éveiller.

Nous avons rencontré un certain nombre de ces caractéristiques et noté plus particulièrement au plan criminologique, le bénéfice d'une approche différentielle et les alternatives d'interprétation théorique qu'elle comporte. Mais les dimensions économiques du type idéal de Perlman soulignent encore le parasitisme de l'économie de « favela » et son caractère étroit (parochialisme) peu propice au développement. Or l'attention apportée/p. 204/ depuis un certain temps par l'anthropologie écono-

Il est cependant impossible de croiser les données de l'intégration culturelle et de l'intégration communicationnelle de manière à vérifier dans une présentation tabulaire le rôle de la variable intervenante de la seconde.

mique à l'économie dite informelle nous permet d'approfondir notre investigation dans cette voie. À propos des emplois parasites, M. SANTOS (1971 : 87) pose une question à laquelle nous allons nous attacher, s'agit-il de « secteurs-refuges » ou de « cellules de base de la vie économique » ? On examinera à cette occasion la question des rapports entre ces activités et la délinquance.

5. - Le secteur informel

5.1. *L'approche dualiste en économie du développement*

On tend à examiner de plus en plus sérieusement un secteur de l'économie urbaine qui a été écarté de l'analyse théorique et de l'enregistrement statistique. Divers termes plus ou moins neutres désignent ce que nous appelons ici de l'un d'entre eux : le secteur informel. On parle encore évidemment de marginalité économique et de tertiaire parasite mais aussi de secteur informel urbain⁶⁴, de micro-commerce, de precarious employment, de casual work, de secondary labour market, de murky sector, unenumerated sector, etc., et plus récemment dans le cas particulier du « phénomène italien » de l'« *economia sommersa* »⁶⁵.

En ce qui concerne le Tiers-Monde, il est important de se rendre compte que ce « système de production » n'est qu'une partie d'un mode de vie économique qui présente à la fois ses

⁶⁴ Remarquons que le concept de secteur informel est introduit par l'O.I.T., tout comme la notion de « transitional urban settlement » l'avait été par les Nations-Unies en matière d'habitat afin de forger des formules non péjoratives. On trouve également dans certains documents de travail relatifs au Programme mondial de l'emploi du B.I.T. la notion de secteur non structuré moderne des zones urbaines. La forme anglaise a été utilisée dans un rapport désormais célèbre sur le Kenya (1972). L'expression française a été utilisée dans des travaux accomplis par G. NIHAN (B.I.T.) et M. Carton de l'Institut universitaire d'Études du développement de Genève sur le Cameroun, le Mali, la Mauritanie, le Rwanda et le Togo.

⁶⁵ Voir « Land of miracles and Malgrado », *Times*, 17 août 1981.

particularités⁶⁶ mais aussi ses liens avec l'économie nationale /p. 205/ et internationale. C'est cependant l'approche dualiste en économie qui a, simultanément tiré ces activités de l'oubli et accentué leur ségrégation⁶⁷.

La notion de dualisme est exprimée pour la première fois par J.H. BOEKE (1953 : 103) à propos de l'Indonésie⁶⁸. Il s'agit de caractériser l'entreprise occidentale dite de big business dans la colonie. « Toute l'affaire est détachée de son environnement bien que son influence indirecte sur cet environnement soit pénétrante ». Beaucoup plus tard, C. FURTADO (1973 : 357) insiste encore sur les économies hybrides dans lesquelles un noyau capitaliste vit en état de coexistence pacifique avec une structure archaïque.

On remarquera que dans ces textes l'analyse se situe à une échelle différente de celle où l'on place le secteur tertiaire. D'autre part c'est le secteur moderne capitaliste qui paraît étrange, incongru tandis que les rôles seraient maintenant plutôt inversés. Entretemps cependant le problème urbain est venu modifier la perspective de l'analyse. En 1958 W. A. Lewis adopte une conception dualiste pour rendre compte de la pauvreté persistante du Tiers-Monde⁶⁹ et Geertz en 1963 importait le modèle dans la vie urbaine opposant le « bazar », son bas revenu et sa large productivité au secteur typique de la firme capitaliste (GEERTZ 1963 : 49). Toute la tendance théorique qui se développe alors ressemble à une version économique de la culture de pauvreté socio-anthropologique : les inégalités économiques produisent des styles de vie différenciés et inverse-

⁶⁶ Ainsi dans le domaine de l'épargne et même de l'assurance, on connaît le système de la Tontine ou du Stockfel par lequel un groupe limité de personnes abandonnent périodiquement et alternativement à l'une d'entre elles une partie de leurs revenus. Chaque membre de l'association bénéficie à un moment donné de l'ensemble de la somme, ce qui permet à chacun de programmer des achats importants, des activités sociales à caractère somptuaire (mariage, dot) ou de faire face à des événements comme le deuil. À Kinshasa, on parlera en lingala de *Likelemba*.

⁶⁷ Voir L. R. PEATTIE (1980).

⁶⁸ Cité par HOOGVELT (1978 : 97).

⁶⁹ Cité in T.G. Mc GEE (1978: 49).

ment. L'approche anthropologique classique fixée sur la problématique des relations dans le petit groupe et son rôle dans la reproduction des valeurs négligeait la liaison entre la culture de pauvreté et les problèmes généraux de l'emploi et de l'accumulation⁷⁰. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'analyse radicale introduira le rôle des systèmes de pouvoir et de différenciation sociale pour rendre compte de la coexistence des deux secteurs. MEILLASSOUX (1973) a montré que la conservation d'un système de production /p. 206/ et de distribution mineur, sous-payé et à emploi dévalorisé rend possible l'existence d'un surplus de force de travail. Ici encore, tout en admettant l'exactitude et la portée théorique de l'analyse, on sera prudent de ne pas arguer pour pratiquer des politiques répressives, d'indifférence ou d'attentisme⁷¹.

5.2. *Théories et approche analytique*

Théories

L'ensemble d'activités qui nous concerne consiste en divers moyens d'assurer sa subsistance tout en manquant, même à un degré modéré, de sécurité dans le revenu et dans l'emploi⁷². Cet aspect central peut aussitôt être soumis à l'approche différentielle. Ces « moyens de gagner sa vie » peuvent inclure notamment l'engagement de son travail pour autrui ou le self-emploi, des activités considérées comme productives ou non productives ou encore légales ou illégales. L'approche théorique insiste tantôt sur les caractéristiques du secteur, tantôt sur les relations entre modes de production. Critiquant un ouvrage portant sur le marché du travail des pays en voie de développement, le grand spécialiste de l'urbanisation africaine, Peter C. W. GUTKIND écrivait : « ce dont on a besoin est moins un Linné

⁷⁰ Les criminologues retrouveront la querelle des interactionnistes et des radicaux.

⁷¹ Cf. notre position à propos de l'habitat. p. 188.

⁷² R. BROMLEY et C. GERRY (1978 : 5).

de l'analyse statique du secteur informel qu'un Schumpeter de la dynamique » (1979 : 792).

Devant ce débat théorique qui n'est évidemment pas spéculatif, nous ne perdrons pas de vue notre propos criminologique. On partira de l'analyse radicale qui constitue à notre sens la base conceptuelle la plus ferme et qui adopte résolument une perspective macroscopique, immergeant l'étude des caractéristiques dans la logique des relations de production. Mais nous ne pouvons oublier que la marginalisation de ces activités ouvre un débat sur leur dangerosité et l'opportunité d'y recourir pour maintenir dans un milieu actif le sujet criminalisé ou en voie de l'être.

L'aspect central signalé ci-dessus nous permettra d'examiner analytiquement le secteur à la lumière de sa relation avec le reste de l'économie. Il est donc fondamental de comprendre que /p. 207/ sa différenciation réside dans le mode de production⁷³. Tandis que le secteur formel est basé sur des forces productives sociales hautement développées, dans le secteur informel, moyens de production et techniques de production sont peu dépendantes de capitaux, la division du travail est rudimentaire, plus horizontale que verticale, les faibles moyens de production appartiennent généralement à l'opérateur. À un niveau plus macrosociologique de l'analyse on notera que le mode de production du secteur formel détermine la nature de la formation sociale, donc la superstructure politique, légale et sociale ainsi que la conscience sociale. Dans le secteur informel, le mode de production est subsidiaire, périphérique et dépendant et existe dans une formation sociale sur laquelle il influe peu. Nous nous trouvons donc devant une relation asymétriquement symbiotique⁷⁴. Le caractère subsidiaire indique clairement les liens entre notre secteur d'activité et le chômage ou le sous-emploi. On ne peut envisager d'examiner cette question ni même renvoyer à une énorme littérature sur sa position dans la théorie du sous-développement, mais il est intéressant d'en caractériser

⁷³ R. DAVIES (1978).

⁷⁴ La terminologie est empruntée à R. DAVIES (1978 : 89).

l'origine. Dans la plupart des pays du Tiers-Monde, c'est l'insuffisance de la population laborieuse qui caractérise la situation traditionnelle⁷⁵. Les endémies, les techniques de production reposant sur un emploi intensif de travail lourd, la saignée de l'esclavage, celle des guerres et des razzias, tout concourt à une situation de rareté de main d'œuvre. C'est cette situation que rencontrent les colonisateurs et qui explique partiellement leur engouement pour certaines œuvres humanitaires (santé, instruction élémentaire, police de la traite de l'esclavage) qui accompagnent les procédés d'exploitation voire d'oppression des autochtones. Avec la colonisation les rapports de puissance se modifient et les effets de ce changement agissent directement sur la vie paysanne. Le paysan doit maintenant payer des impôts, l'usurier, acheter des marchandises, payer des services qui autrefois étaient collectifs. Les dépenses traditionnelles (deuil, dot, fête et cérémonies) prennent place dans une économie de marché. Selon l'expression d'Y. LACOSTE, « tout se monétarise » (1981 : 113). On commence à considérer autrement les temps /p. 208/ morts du travail des champs ; on accepte de se louer à la mine, à l'industrie et on prend le chemin de la ville. Ainsi apparaîtrait-il que la misère urbaine est infiniment plus supportable, grâce notamment à la diversité des petits emplois de coup de mains et au travail domestique. Il nous paraît légitime de proposer que les mécanismes de la production de traite qui causent tant de changement dans la vie rurale créent du même coup un surplus de la demande d'emploi en ville qui permet de tirer un maximum de bénéfice du capital en maintenant de bas salaires.

Approche analytique

Plusieurs auteurs ont tenté d'énoncer les caractéristiques du secteur informel⁷⁶. Notre propos concernant la sociologie de la

⁷⁵ Voir Y. LACOSTE (1981 : 109 et sv.).

⁷⁶ Voir notamment : Usa R. PEATTIE (1980), Milton SANTOS (C.D.U., s.d., Fasc. 1 : 58), Marc PENOUIL, Préface in S. CHAUDEL & METTELIN (1978), R. DAVIES (1978).

déviance et non l'économie, nous retiendrons ceux qui lui conviennent.

Dans cette perspective on examinera 5 dimensions :

a) Accès, monopole et réglementation des marchés. Au départ c'est la liberté du secteur qui frappe et l'on tend à décrire une situation où l'initiative et l'esprit de débrouillardise ouvrent les portes d'un secteur peu gardé et où chaque opérateur dans chaque branche procède à une fixation « psychologique » des prix. L'analyse du terrain montre que la situation exige une approche plus différenciée. L'accès à certains secteurs est gardé, surveillé ou facilité par des personnes dont l'activité est par ailleurs toute différente : par un fonctionnaire, cas le plus courant dans les pays du Tiers-Monde ou par des grossistes. Une pratique peut aussi être contrôlée à un niveau de haute organisation parfois criminelle⁷⁷ ou par une bande provisoire de jeunes⁷⁸. La fixation /p. 209/ des prix n'est pas fantaisiste, mais comme nous le verrons très adaptative, ce qui donne son caractère propre au marché dont le touriste n'aperçoit parfois que le côté pittoresque ou l'anthropologue l'opposition entre l'efficacité moderne et le besoin d'échanges psycho-sociaux.

b) La qualification est évidemment assez basse au départ et tout à fait indépendante d'un apprentissage formel. Par ailleurs, la précarité du secteur ne permet pas de prédire une carrière en

⁷⁷ À Hong-Kong, le centre d'approvisionnement en drogue était situé dans les années 1970, à Kowloon City et spécialement dans certains quartiers comme Hoklo Tsuen. On a calculé que la vente quotidienne de l'héroïne représentait des sommes allant de 300 000 à 500 000 dollars, mais que très peu de ces sommes étaient redistribuées à une centaine de vendeurs, empaqueteurs, veilleurs, etc. (au maximum 200 000 dollars par mois pour l'ensemble). Voir F. LEEMING (1977 : 154).

⁷⁸ À Kinshasa, les jeunes de 8 à 13 ans qui se présentent, parfois agressivement, comme gardiens de parking, délimitent un territoire. Par ailleurs, leurs prix sont dictés par des normes minima généralement en vigueur dans toute la ville et les minima dépendent, non de « la tête du client », mais de sa catégorie, voire d'incidents politiques. Aussi, lorsqu'une tension existe entre autorités nationales et expatriés, prix et agressivité s'en ressentent. Par ailleurs, la stratégie de fixation de prix dépend de la position du vendeur dans le secteur. Voir aussi B. L. ISAAC (1980).

progression. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une activité d'adaptation provisoire au moins dans l'esprit de beaucoup d'acteurs du secteur⁷⁹. Toute insistance démesurée sur la sous-qualification pourrait faire imaginer qu'inversement l'apprentissage par scolarité permet d'accéder au secteur formel.

c) Le secteur absorbe une grande quantité d'emplois et l'élasticité est très forte⁸⁰. Cette caractéristique paraît surtout vraie dans la partie qui est relativement hiérarchisée, mais le caractère temporaire de certaines insertions dans le secteur peut en expliquer l'élasticité même lorsque l'initiative individuelle domine l'activité. Aussi une fois inséré dans le secteur formel l'ex petit débitant de boissons, part chaque jour au travail et laisse la buvette aux soins de son épouse qui se fera aider par un parent.

d) Le secteur s'adapte à la demande du consommateur. Cette caractéristique se marque de deux manières. De façon ponctuelle : le petit vendeur de limonades se transporte vers les lieux /p. 210/ de la demande qui peut être le stade, mais aussi l'amigo d'un commissariat de police après une rafle... D'une manière plus générale, le crédit accordé à l'acheteur permet de se l'attacher et par-delà de se situer dans un réseau complexe de relations sociales de solidarité⁸¹.

⁷⁹ Cf. l'étude du cas du bar d'Atinga à Acera par Keith HART (1973) rapportée dans J. GUGLER & W. FLANAGAN (1978: 35 et sv.). Atinga démobilisé pour raison médicale et sans pension se retrouve en ville dans sa petite maison, avec 10 livres de sa dernière paye. Il va transformer son logis en « bar-cumuliving-quarters » et vendre de l'akpeteshi, un gin assez rudimentaire. On suit les heurs et malheurs de son entreprise à travers une narration comptable où les entrées et les sorties accompagnent d'autres événements de la tranche de vie. L'histoire se termine par l'engagement d'Atinga dans la police.

⁸⁰ Santos relève qu'à Santiago, 80 % des migrants trouvent du travail en moins d'un mois.

⁸¹ Voir S. T. BARNES à propos de la vie à Lagos, cité par GUGLER & FLANAGAN (1978 : 77 et sv.) : « Presque tous les résidents doivent recourir occasionnellement au crédit pour l'achat de nourriture ou d'autres biens. Comme pour toute autre affaire traitée dans la cité, on obtient du crédit d'un vendeur local si on est connu. Un nouveau venu commence par acheter en payant comptant à des vendeurs voisins, il fait connaissance et fait savoir où il habite... Ce vendeur lui-même peut avoir besoin de crédit dans l'achat de marchandises chez le semi-

e) Le capital de départ n'est pas considérable. La situation est cependant variable selon l'entreprise. On constatera souvent une mobilisation extrême de son faible avoir par celui qui décide de tenter sa chance ; on voit aussi intervenir la solidarité active dans la famille, les amis, mais également surgir les usuriers.

L'approche analytique du secteur informel qui pourrait être documenté davantage par des recherches qualitatives et quantitatives de micro-économie et d'anthropologie économique démontre que l'agent économique n'y présente pas une rationalité fondamentalement différente de celle de l'agent du secteur formel, mais qu'il pallie l'absence de capitaux et de pouvoir par une plus grande adaptabilité à son environnement et à sa place défavorisée dans la structure sociale. Ces circonstances doivent être constamment présentes à l'esprit lorsqu'on examine la criminalisation éventuelle de son comportement.

L'approche criminologique

Deux indications fondamentales qui découlent de la théorie du secteur informel peuvent faciliter l'organisation de la matière : la notion de mode de production et celle d'adaptation à la position dans la structure sociale et des « opportunités »⁸². /p. 211/ Un troisième facteur d'interprétation réside dans la porosité de la frontière entre activités légales et illégales. Une quatrième est celle de la réaction sociale et surtout de la réaction sociale organisée principalement dans la dynamique policière.

Il est clair que l'approche suggérée est programmatique et ne peut être traitée de manière exhaustive. Il est par ailleurs impossible de faire précéder cette tentative d'explication d'un exposé analytique de la phénoménologie. Les matériaux seront donc introduits au fur et à mesure de l'exposé théorique.

grossiste... , tandis que le vendeur se crée une clientèle de confiance, il doit établir une réputation similaire avec ses créanciers... ».

⁸² L' « opportunity » de la sociologie anglo-saxonne pose un problème de traduction de plus en plus épineux et n'est susceptible que d'une traduction par périphrase telle qu' « occasion de développement » ou « chance d'épanouissement ».

Le premier problème qui se pose est de se demander dans quelle mesure des activités susceptibles d'être criminalisées peuvent entrer dans la logique du mode de productivité subsidiaire. Cela paraît certain en ce qui concerne les services tels que la prostitution, la vente de drogues, de bières ou d'alcool interdits, ou de loteries illégales. L'illégalité de « nature » de l'activité conditionne la précarité (mais n'exclut pas l'abondance momentanée) des revenus et de l'emploi. Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'un certain nombre de ces services trouvent leur clientèle parmi les défavorisés eux-mêmes, parce que comme tout le reste du secteur, ils offrent un produit de qualité inférieure et parfois dangereux (maladies vénériennes, intoxications, fraude...). Enfin, le risque d'être pénalisé est inégalement réparti en cours de carrière et dans l'ensemble du secteur. C'est évidemment la visibilité de l'acte et la vulnérabilité physique et sociale de l'acteur qui en sont les paramètres les plus sûrs. Le vol dans ses divers aspects soulève un problème théorique important. Son traitement dans la littérature marxiste d'obédience stricte au plan de l'économie politique est sans équivoque : « Le voleur dans la société capitaliste s'approprie des moyens et des produits d'échange. Par son activité de vol, il ne produit ni biens ni services, ne s'engage pas dans le commerce, ni la spéculation financière. Il n'est donc pas un travailleur ni productif, ni reproductif, mais il n'est pas non plus un capitaliste. Il est un parasite du travail et de l'avoir de la société. Quelles que soient la source de ses vols, ou la fonction du vol pour lui, il redistribue purement et simplement la production matérielle ou l'avoir et n'ajoute pas de valeur à l'ensemble de la production matérielle ou de l'avoir » (G. HIRST 1978).

Ce texte ne tire peut-être pas toute la logique de l'information qu'il utilise. Il faut d'abord distinguer le voleur de biens du /p. 212/ voleur d'argent. Le second opère généralement la redistribution à son seul avantage. En l'occurrence pour le type de population examinée, les sommes volées lui assurent tout au plus la survie⁸³. Dans des cas extrêmes, elles peuvent servir de

⁸³ Cc qui ne signifie pas nécessairement une diète du genre de celle

capital nécessaire à une entreprise plus légale, le but étant généralement de monter un petit commerce ou encore l'exploitation d'un service illégal : maison de prostitution, distillerie d'alcool clandestin s'intégrant dans le mode de production du secteur informel. Il s'agit donc d'un capitalisme de l'informel. Le voleur de biens quant à lui recèle et revend lui-même ou le plus souvent fournit un receleur. Les relations entre ces deux activités sont extrêmement importantes pour comprendre l'activité criminelle tant dans ses dimensions sociales que psychologiques⁸⁴ mais il importe d'étudier avec soins leurs clientèles. Cette redistribution assure une fonction économique peu négligeable, que l'on mesure mal par la notion de valeur ajoutée mais qui s'articule de diverses manières à l'économie capitaliste. Aussi les achats de seconde main n'en sont pas moins des transactions, la victime du vol achètera peut-être de nouveaux biens, le vol jouant ici le rôle de l'obsolescence ou de la mode. Enfin, ce déplacement des richesses se fait du haut vers le bas de la société et ajouté à la « récupération » assouplit quelque peu la logique de l'accumulation en rendant plus tolérable la reproduction sociale.

Le cas limite de l'adéquation de la théorie du mode de production confrontée aux comportements déviants est celui de la mendicité. Il s'agit cependant d'une figure très importante de l'économie de survie, d'autant plus qu'elle peut se pratiquer à temps partiel, comme toile de fond à une série de petits emplois en coup de main, ou comme contribution à un revenu d'une famille (enfants, femme, personne âgée vivant dans Je ménage, handicapé). Le type du mendiant plein temps permet⁸⁵ d'éprouver les limites du raisonnement. Ce qui caractérise ce style de vie est moins sa précarité⁸⁶ que le niveau extrêmement bas de /p. 213/ son rendement⁸⁷ et donc du niveau de survie du mendiant. Ici la redistri-

qu'imposerait une institution charitable à un de ses pensionnaires !

⁸⁴ Voir N. SHOVER (1973).

⁸⁵ 54 % de la statistique de S. RUIZ-PEREZ (1978).

⁸⁶ On pourrait plutôt parler à l'inverse d'une tendance à la fixation dans le statut de mendiant.

⁸⁷ Le folklore de l'activité connaît évidemment des exceptions. 2 mendiants

bution s'opère selon la bonne volonté des personnes sollicitées, encore que dans certaines circonstances et sous la façade d'une activité du secteur informel (ou la pression du nombre), une certaine agressivité des demandeurs peut être payante, mais dans le cas du mendiant passif, sollicitant plus par la pose traditionnelle et une grande économie de gestes, on peut parler de service rendu au donateur. Que celui-ci réponde à une impulsion de charité, aux tourments d'une mauvaise conscience, ou d'un comportement de richesse ostentatoire, il n'en satisfait pas moins un besoin, un désir ou une émotion qui ne sont pas différents de ceux qu'il recherche dans le domaine esthétique, moyennant paiement.

Deux des dimensions que nous avons retenues dans l'approche analytique du secteur conviennent particulièrement bien aux activités illégales et notamment au vol. Ce sont l'absence de capitaux de départ et l'absence de formation classique. Il s'agit des deux caractéristiques qui sont les plus proches des contraintes imposées par les conditions de vie précaires des « marginaux ». On sait cependant que l'approche différentielle introduit de multiples nuances qui indiquent qu'il y a un accès inégal aux marchés de l'emploi criminel⁸⁸.

La notion d'adaptabilité que nous utilisons ici est différente de celle forgée par la criminologie clinique⁸⁹. Il s'agit davantage de dispositions qui permettent les relations d'équilibre au milieu dans lequel le sujet se trouve. La disponibilité qui rend l'acteur du secteur informel particulièrement rapide dans le passage à l'acte du vol n'est pas autre chose que sa disponibilité générale vers le « coup de main » qui rapporte. Il n'y a pas ici d'interprétation mécaniciste « à la Bonger » des effets de la misère, on

des 76 cas de S. Ruiz-Perez collectaient ainsi le tond de roulement d'une officine de prêts qu'ils tenaient parallèlement.

⁸⁸ On connaît la version culturaliste de l'accès différentiel aux « Opportunités » de délinquance de R. CLOWARD & L. OHLIN (1964).

⁸⁹ Voir J. PINATEL (1970).

constate la présence du trait comme la conséquence d'une insertion dans un ensemble d'agents économiques soumis à la précarité de l'emploi. C'est le risque objectif qui semble guider le choix du comportement, ce qui nous renvoie directement à la dynamique policière qui sera examinée ci-dessous.

/p. 214/ Cette notion de risque guide également la division du travail, selon tes sexes et les âges. Dans le quartier de Mathare de Nairobi, deux boissons sont distillées clandestinement : le *buzaa* (bière de maïs) et le *changaa* encore appelé le gin nubien. La fabrication du *buzaa* est une activité de femmes, celle du *changaa* est réservée aux hommes car les risques liés à sa visibilité sont élevés (équipement lourd, travail en plein air près de la rivière) et les amendes sont beaucoup plus lourdes pour la distillerie de gin. Par ailleurs le *buzaa* est une production spontanée impliquant une faible mise de capitaux tandis qu'il semble que la production de *changaa* est financée de l'intérieur, fabriquée par plus grandes quantités que le *buzaa*, mais vendu par petites quantités et selon les mêmes canaux que celui-ci⁹⁰.

La porosité de la frontière entre légal et illégal se retrouve aussi bien au niveau de la carrière des acteurs sociaux qu'à celui de l'organisation des activités elles-mêmes. Nous avons indiqué dans un autre travail comment les concepts d'ajustement situationnel, d'implication et de réseau de relations sociales peuvent aider à comprendre les relations entre carrière et situation⁹¹. C'est à la lumière de ces concepts que nous avons lu la remarquable histoire de vie d'un *frasquero* (récupérateur de vidanges) de la Zone Negra de Cali (Colombie)⁹². Miguel y détaille sa vie professionnelle de 8 ans à environ 35 ans, on y relève au moins

⁹⁰ Voir in N. NELSON (1978).

⁹¹ G. HOUCHON (1981). Ces notions sont empruntées à l'interactionnisme symbolique et à l'anthropologie urbaine africaine.

⁹² J. RUSQUE-ALCAINO & R. BROMLEY (1978). Le matériel des 120 pages a été ramené à 16 pages réparties en 42 paragraphes. Si les auteurs estiment à juste titre qu'il ne faut pas jeter le bébé (histoire de vie) avec l'eau du bain (culture de pauvreté), leur travail sur ce matériel n'est pas à l'abri des reproches d'incurie dans le traitement des données que l'on peut adresser à O. Lewis.

38 activités différentes qui lui ont servi de gagne-pain et auxquelles il faut ajouter des périodes brèves de dépendance et plus longues d'emprisonnement. A huit ans, Miguel quitte son père veuf qui le laissait plus ou moins à l'abandon pour entamer une vie de « gaminisno ». Les matériaux de son existence sont organisés en séquences temporelles par les auteurs, ils peuvent être retabulés en quelques colonnes comprenant (I) l'activité, (II) les personnages-clé de l'époque, (III) l'âge approximatif de Miguel et (IV) les événements ou rationalisations de sa narration. /p. 215/ La combinaison de (I), (III) et (IV) constitue le matériau empirique de l'ajustement situationnel, (II) est un indicateur rudimentaire du réseau de relations sociales et doit se lire synchroniquement avec les autres rubriques afin d'examiner le rôle des relations interpersonnelles sur des « opportunités » et les statuts de meneur, mené, manipulateur de Miguel. Une lecture diachronique et verticale permet de se faire une idée des similitudes et différences de l'ensemble de ses relations à autrui. D'autres lectures sont évidemment possibles, ainsi la combinaison de (I) et (III) relève de l'hypothèse de maturation.

On ne peut pas présenter ici tout le matériel qualitatif. On en choisira deux coupes couvrant respectivement les paragraphes 6 à 8 et 12 à 16 du récit publié par J. Rusque-Alcaino et R. Bromley afin d'illustrer la méthode que nous proposons.

Discussion : Le réseau de relations sociales de Miguel tel qu'il est exprimé dans le document biographique doit certainement être augmenté de personnages avec lesquels les rencontres sont plus fortuites ou moins significatives. On y relèvera le rôle important des femmes qui sont toutes étroitement liées aux « activités » de Miguel. Le seul personnage offrant une ouverture vers les institutions du monde extérieur est Luis le jockey, mais le récit n'explique pas l'abandon de la vente au stade. La lecture de l'ensemble du matériel indique que si le réseau de relations sociales et les activités se présentent en symbiose, ce réseau est sans effet sur la criminalisation de certaines activités ; Miguel se retrouve arrêté et emprisonné en raison d'une intervention poli-

cière généralement inexpliquée⁹³, tout comme le sont ses sorties de prison. L'ensemble du profil indique une grande énergie pour assurer leur existence tant chez Miguel que chez ses comparses à l'exception de Pedro qui sera d'ailleurs méprisé et rudoyé et exploité. Les journées de travail sont souvent extrêmement longues. Au-delà de la simple nécessité de survivre et d'entrer dans une activité au gré des contacts sociaux et des modèles à imiter, on constate une évolution. Elle conduit Miguel du statut de mené au statut de meneur, mais tandis que certaines positions de meneur sont organisationnelles (gérant d'un /p. 216/

⁹³ À une exception importante près. A 18 ans. Miguel lors d'une rixe avec un comparse qui le trompe, le tue ; il est dénoncé par une voisine et sera relaxé faute de preuves.

TABLEAU XI
 Organisation des matériaux de l'histoire professionnelle de Miguel
 (Cali, Colombie).

I	II	III	IV
Activités	Personnages-clé	Age approximatif	Evénements et rationalisations
Voleur de sac des dames (CAIMANERO)	Eneas la loca prostituée (18 ans)	10 - 11 ans	
6 - Vol Vol au marché des légumes que CHOCO revend	Reçu et soigné par Eneas. Eneas arrêtée par la police à la suite d'une bagarre. MANUEL, homosexuel qui entretient de "jolis garçons". CHOCO, jeune noire plus âgée, voisine de MANUEL	14 ans	Pavillon des mineurs (Cali) et Reformatoire de Buga Evasion. Se casse le bras Vend ses biens et ceux d'Eneas Relations sexuelles avec CHOCO et vit avec elle. Le mari de CHOCO la reprend
7 - Pickpocket (COSQUILLERO) vol de porte-plumes réservoir (PLUMERO) Vol : à la sauvette (ESCARPERO)	Lié à une fille qui n'est pas nommée		Retour au Reformatoire Avec qui il se bat. Il est victime d'un coup de couteau. Hospitalisé
8 - Vendeur de journaux	Dr RIASCOS "Bienfaiteur" qui tient une maison pour "gamins"		Devient responsable d'un dortoir chez RIASCOS
9 - Voleur au marché de Puerto Tejada			"Ce n'est pas mal de voler. Beaucoup de gens riches le font. Ils ouvrent un magasin et vendent les choses le double prix, et ils ont le culot d'appeler ce vol des "affaires". Ce sont des spéculateurs..."
23 - Gérant d'un hôtel ± borgne	Vit avec SOCORRO qui vient de la campagne. Intervient CECILIA mère et WATUSI, frère de SOCORRO SOCORRO WATUSI CECILIA	+ 20 ans	Organise les funérailles d'une locataire prostituée et retire 1.800 pesos de la collecte, tous frais déduits. "J'ai fait beaucoup d'argent de ce cadavre"
Gardien de nuit	concubinage stable jursqu'à la fin du récit		Les propriétaires paient difficilement
vente de "chips" au stade	LUIS, ancien Jockey qui a des relations qui permettent		"Ces ventes sont un monopole. Il faut avoir des amis dans le Conseil des Sports" "Socorro a fait de moi un autre homme"
Vente de fruits et légumes ambulat avec une charrette construite avec WATUSI	WATUSI		Mévente et pourriture des invendus
Ferrailleur avec la charrette	WATUSI		"J'en ai marre de pousser la charrette. Je retourne au vol"
Voleur			Je vois WATUSI qui rentre satisfait à la maison. Je retourne à la vente
Vendeur dans les beaux quartiers		25 ans	Dispute avec WATUSI qui ne contribue pas aux frais du ménage
Frasquero. Collecte de vidanges pour un grossiste plus ou moins usurier	PEDRO		Lui force la main pour entrer dans une affaire Cherche à améliorer le rende- ment de l'affaire de PEDRO qui "gaspille son argent"

Source des matériaux : J. RUSQUE-ALCAINO et R. BROMLEY (1978).

/p. 218/ hôtel borgne, organisateur de gamines, organisateur-receleur de voleurs) d'autres sont plus strictement interpersonnelles (dans les rapports avec Pedro et surtout dans le leadership à l'égard de Watusi qui cependant offre les modèles, et de ses autres proches. C'est dans celle seconde position qu'il semble le plus à l'aise. C'est par la délinquance que Miguel entreprend ses premières adaptations de « gamin », elle reste latente dans le cours de la carrière et pourrait reprendre, de manière sans doute plus ponctuelle, si elle apparaissait présenter une issue face à la précarité. Miguel après avoir vainement tenté de s'élever de *frasquero* à la tête d'un « *deposito* » semble se stabiliser dans cette activité tandis que Socorro s'est mise à travailler soit avec lui, soit à diverses occasions en coup de main. Miguel fait certainement une différence entre activités légales et illégales en termes de risques, mais il les considère également comme des « *coping responses* » (réponses adaptatives). Le piège que tend la culture de pauvreté est la traduction de séquences de comportement directement guidées par des caractéristiques économiques du secteur informel en termes de conséquences de traits culturels ou psychologiques spécifiques. Certaines séquences sont particulièrement révélatrices de cette difficulté d'interprétation. Par deux fois Miguel tente de monter une activité qui dépasse le simple coup de main. Il s'agit d'organiser en famille une échoppe de vente de saucisses (épisode 27) et d'entreprendre avec Watusi du transport avec un attelage (épisode 33 et 34 qui se terminent par le vol de son cheval). Miguel raconte en détail comment il s'est constitué le capital nécessaire à l'obtention de l'équipement de chaque entreprise. Il commence par vendre tous ses biens, et devant l'insuffisance des moyens, il emprunte l'argent de l'équipement. Le récit se présente comme si à chaque difficulté, Miguel et son entourage la découvriraient avec surprise et improvisaient une nouvelle solution. Si on prend le texte à la lettre on y découvrira des preuves évidentes de labilité⁹⁴. Si l'on veut bien y voir un effet comique ménagé par le narrateur, il ne s'agit de rien

⁹⁴ Cf. J. PINATEL (1910).

d'autre que d'une conduite très rationnelle où la progression des tâches n'est pas planifiée en fonction d'un capital disponible mais d'un mode de production précaire.

/p. 218/ La porosité de la frontière du légal et de l'illégal peut encore être traitée au niveau organisationnel. On a présenté diverses interprétations de ces « lavages de butins » ou de la protection criminelle d'une activité commerciale ordinaire. Elles impliquent souvent l'intervention de personnages extérieurs au secteur informel et suggèrent des liaisons possibles avec le secteur formel. On se limitera ici à renvoyer à l'hypothèse de F. IANNI (1973) qui voit dans le crime organisé un échelon disponible pour qu'un ensemble social défavorisé s'intègre dans le milieu économique, social et politique dominant.

Le déroulement de la réaction sociale diffuse et organisée demanderait à être analysé de manière plus détaillée que ne le permet l'état actuel de la recherche criminologique dans le Tiers-Monde et tout particulièrement dans les milieux sous-privilegiés. L'examen des représentations de gravité des diverses figures criminelles n'a été entrepris que sur des populations plutôt privilégiées⁹⁵. Par ailleurs, il ne faut sans doute pas s'attendre à une grande originalité chez les sous-privilegiés compte tenu du jeu de l'idéologie dominante. En ce qui concerne le fonctionnement du renvoi, on n'a pas lieu d'être plus avancé dans notre connaissance qu'on ne l'est dans le monde industrialisé⁹⁶.

La dynamique policière a été davantage étudiée. Nous résumerons les problèmes particuliers que pose son intervention dans le secteur informel en trois points étroitement reliés entre eux : la délinquance statutaire, l'ambivalence dans l'énergie de poursuite et la corruption de la police.

Nous avons vu que Chambliss dans son étude sur la police d'Ibadan accordait une place considérable à la délinquance sta-

⁹⁵ Voir pour l'Afrique, W. CLIFFORD (1964), A. DE BOECK & G. HOUCHEON (1968), A. DE BOECK (1975) et la littérature citée.

⁹⁶ Il est certain qu'il existe certains seuils dans toute population reliée à une administration formelle. On se souviendra que Miguel a été dénoncé à la suite d'une rixe mortelle.

tutaire dans l'ensemble de l'activité criminalisée. Il est bien certain que la police du commerce et des prix et celle de l'immigration jouent un rôle considérable par rapport au secteur informel et ce dans tous les pays du Tiers-Monde. Les agents économiques n'y sont pas indifférents. Dès que les rentrées de son débit de gin le lui permettent, mais après avoir consolidé quelque /p. 219/ peu sa situation, Atinga achètera une licence. Miguel comme gérant d'hôtel devra faire face à des « reocogidas » (descente de police avec contrôle d'identité). Cette police de l'activité de survie agit de manière à en renforcer les caractéristiques d'adaptabilité. Tandis que l'abondance des autorisations et documents et la difficulté de les obtenir ferme ou rend précaire l'accès aux niveaux les plus élevés, elle précipite les candidats au travail vers des formes plus élémentaires d'activités ou vers les activités illégales, soit de manière sauvage, soit à l'abri d'une organisation protectrice criminelle.

Cet effet de la réglementation est d'autant plus vif qu'il existe une certaine ambivalence dans l'énergie de la poursuite. Les informations sur cette question sont d'ailleurs peu fiables, comme le sont les données plus générales sur l'activité du système d'administration de la justice pénale dans le Tiers-Monde⁹⁷. Le harcèlement policier ou une politique paternaliste d'une part et l'inefficacité d'autre part ne sont que le reflet des contradictions des systèmes politiques et économiques globaux dans lesquels cette police fonctionne. Mais une constatation universelle domine l'intervention policière, tout particulièrement dans le domaine des activités économiques, c'est la corruption. « La police, dit Miguel, vole les voleurs. Elle est liée au crime comme les ongles à la saleté »⁹⁸. Il est évidemment tout aussi impossible de faire la théorie de l'aphorisme de Miguel que d'aborder le

⁹⁷ Que signifie la rubrique « affaires résolues » des statistiques de l'Interpol quand on rencontre des résultats comme ceux qui suivent : Sénégal 90 %, Singapour 27,8 %, Thaïlande 95,6 %, Trinidad et Tobago 30,12 % ! (Voir Organisation internationale de Police criminelle, Statistiques criminelles internationales 1977-1978).

⁹⁸ J. RUSQUE-ALCAINO & R. BEOMLEY (1978 : 207).

problème de la corruption dans les pays du Tiers-Monde⁹⁹. Cette tâche est d'ailleurs d'autant plus difficile à réaliser que depuis quelques années, la corruption semble étroitement liée aux divers systèmes politiques en présence et n'épargne ni les pays industrialisés des démocraties occidentales ni les états socialistes.

Dans la seule perspective qui nous concerne, on notera cependant que la corruption policière alourdit sensiblement la précarité du secteur informel et agit sur son accès, sa fixation /p. 220/ des prix, l'élasticité du marché de l'emploi, et le montant du capital de départ. Il est cependant généralement admis qu'elle n'agit pas sur la demande, ni des biens ni des services qu'il est susceptible de fournir et qu'au contraire la rigidité réglementaire et policière dans ces domaines font les beaux jours des activités criminelles.

6. – Conclusions

La théorie de la marginalité en milieu urbain du Tiers-Monde a particulièrement investi les domaines écologiques et économiques, elle y a associé fréquemment le risque de dangerosité criminelle. Les problèmes de squatting et du secteur informel ont donné lieu à des politiques urbaines ambiguës qui traduisent les contradictions des types de société dans lesquelles ils surgissent.

L'analyse phénoménologique et ethnographique conduit à une approche différentielle des types d'adaptation à la pauvreté. Le squatting apparaît comme un ensemble de modes d'appropriation de l'espace urbain fonctionnels et rationnels dans le cadre desquels peuvent éclore des formes d'organisation sociale susceptibles d'apporter des solutions aux problèmes des habitants. Le secteur informel de l'économie constitue un mode différent et différencié de production qui est une adaptation à la

⁹⁹ Pour l'Afrique, cf. deux perspectives très différentes : H. SARASSORO (1980) ; V. T. LEVINE (1975).

position subordonnée de ses agents dans les circuits nationaux et internationaux.

Ces constatations conduisent à des conclusions plus particulières à propos de la théorie de la marginalité, dans le domaine de l'économie politique, de la criminologie et de la politique urbaine.

La théorie de la marginalité, particulièrement représentée par « la culture de pauvreté » se révèle inadéquate pour traduire le type de cohésion sociale et les pratiques de découverte d'un ordre socio-éthique que l'on rencontre dans les milieux sous-privilegiés. Les glissements de la pathologie de l'espace vers la pathologie sociale et de celle-ci vers la pathologie individuelle résultent d'une manière défectueuse de poser le problème.

La perspective fonctionnaliste et consensualiste empêche la mise en évidence de mécanismes sociaux généraux qui placent le surplus de main d'œuvre de l'appareil de production dans des conditions de précarité. L'approche anthropologique et statistique /p. 221/ détaillée fait apparaître une gamme très différenciée de comportements amalgamés dans le discours réprobateur de l'idéologie dominante.

L'économie politique de la pauvreté offre des outils conceptuels très précieux pour comprendre le rôle des processus historiques et de dynamique des systèmes d'accumulation dans la genèse de cette précarité. Trop souvent cependant une exégèse rigide des rapports entre base et superstructure et l'exclusion de l'acteur social du raisonnement sociologique qui ensuite conduisent à des propositions sans autre conséquence pratique que le changement dans la violence.

L'importance des acteurs sociaux et des agences de criminalisation est particulièrement soulignée dans une conception criminologique rénovée qui est expérimentée dans ce travail, notamment grâce à l'analyse secondaire de données classiques. Dans l'étude de l'habitat précaire, la distribution différentielle des taux de criminalité est examinée dans une perspective conflictuelle. Celle-ci résulte d'un constat méthodologique fonda-

mental : les statistiques criminelles reflètent les politiques de l'administration de la justice criminelle et les pratiques sociales de solution des conflits. Dans ces conditions, l'étude des pratiques du renvoi et de la dynamique policière se fonde souvent dans celle des forces sociales de la politique urbaine.

Dans l'étude des activités du secteur informel l'analyse criminologique rencontre la porosité de la frontière entre l'activité légale et l'activité illégale. Ce problème n'est évidemment pas propre aux milieux défavorisés, mais la visibilité d'une activité précaire s'accroît lorsqu'elle est organisée dans un espace où privé et public sont confondus. Enfin, la logique de la précarité guide le choix des conduites adaptatives dans une marge étroite.

En *politique urbaine*, la répression a dominé le traitement de la « marginalité » : déguerpissement musclé et relocation ratée dans le domaine du squatting ; police du commerce et de l'immigration erratique et souvent corrompue dans le domaine de l'économie informelle. La poursuite de l'analyse sociologique confirmera sans doute l'opportunité d'une stratégie d'appui aux forces de changement social présentées dans le squatting.

/p. 222/ La formule logement + environnement = habitat condamne toute politique volontariste. Il faut accepter le prix de l'aménagement des territoires qui n'ont pas été préparés pour l'extension urbaine. Il sera le bienvenu s'il est réalisé dans la concertation. Pareille entreprise ne peut que stimuler le développement d'un ordre social moins particulariste. Cet aménagement comprend les infrastructures matérielles et de communication sociale mais aussi les services sociaux et administratifs susceptibles d'être décentralisés. Parmi eux, le service de police local apparaît rapidement comme un lieu d'arbitrage qui s'adapte adéquatement à son environnement social.

On a pensé que les unités actives du secteur informel urbain moderne pouvaient profiter d'un certain encadrement technique, dans le domaine de la gestion et de la formation professionnelle in situ. Toute assistance en capitaux devrait être légère de manière à ne pas nuire à l'emploi par un investissement dans

l'équipement technique. Cette assistance relève évidemment d'un choix politique. Il est clair en effet que le renforcement du secteur informel permet l'abaissement du coût de reproduction du travail et contribue ainsi au processus d'accumulation dans le secteur dominant et principalement étranger. Par contre, pareille assistance peut faciliter le décollage d'une partie du secteur informel et il est difficile d'en prédire les effets économiques et sociaux, particulièrement dans les pays du Tiers-Monde où la problématique des classes sociales ne se pose pas de manière conforme à des schémas d'obédience stricte.

Cependant cet encadrement ne concerne que la partie la plus commercialisable du secteur. L'activité de coup de main, transitoire ou non, reste soumise à une police tracassière ou au moins peu stabilisatrice. Il est sans doute souhaitable d'en subordonner les pratiques à une politique policière locale, peu interventionniste. Il reste que ces arbitrages ne peuvent se faire au détriment des droits individuels et qu'une vigilance particulière s'impose dans ce délicat équilibre de défense sociale.

Guy HOUCHON,
Professeur à la Faculté de Droit,
Président de l'École de Criminologie,
Université Catholique de Louvain.
Collège Thomas More, Place Montesquieu. 2
B – 1348 Louvain-la-Neuve (Belgique).

/p. 223/

BIBLIOGRAPHIE

- African Confidential*, 1981, 22, 10.
ANDRIAMIRRADO S. (1981) « Abidjan. L'envers du décor ». *Jeune Afrique*, n° 1074.
BAMISAIYE A. (1974) "The spatial distribution of juvenile delinquency and adult crime in the city of Ibadan" *Int. J. Criminol. and Penol.*, 2 : 65-83.
BEAULIEU-GARNIER J. (1969) *Trois milliards d'hommes*. Paris.

- BOECKE J. H. (1953) *Economics and Economic Policy of Dual Societies*. New York. Institute of Pacific Relations,
- BONZON S. (1967) « Modernisation et conflits tribaux en Afrique Noire ». *Rev. Franç. Sci. Pol.* XVII : 862-888.
- BREESE G. (1966) *Urbanization in newly Developing Countries*. Englewood Cliffs, N. J., W. E. Prentice Hall.
- BRILLON Y. (1979) « Étude du phénomène criminel et analyse de la réaction sociale au crime en Afrique Noire » *Rev. int. Criminol. & Pol. Techn.* 32, 19 : 119-132.
- (1980 « La délinquance juvénile africaine. une augmentation réelle en voie de régression apparente ». *Rev. int. Criminol. & Pol. Techn.* 33 : 149-162.
- BRILLON Y. & SZABO D. (1973) *Criminalité, planification de la prévention du crime et services de traitement des délinquants : le cas de l'Afrique de l'Ouest*. Université de Montréal, Centre international de Criminologie comparée. multigr.
- BROMLEY R. & GERRY C. (1978) "Who are the casual poor ?" in R. BROMLEY & C. GERRY (eds), *Casual Work and Poverty in third World Cities*. New York, J. Wiley.
- CASTELLS M. (1978) *City, Class and Power*. London, Mc Millan.
- CASTELLS M. & Godard F. (1974) *Monopolville : l'entreprise, l'État, l'urbain*. Paris, Mouton.
- CHAMBLISS W. J. (1974) "The political economy of crime : a comparative study of Nigeria and the U.S.A. », in I. TAYLOR, P. WALTON & J. YOUNG (eds), *Critical Criminology*. London, Routledge & Kegan Paul : 167-180.
- CHESNEAUX J. (1949) et (1950) « Note sur l'évolution récente de l'habitat urbain en Asie ». *L'Information géographique* 13 : 169-175, et 1950, 14 : 1-8.
- CLIFFORD W. (1964) "The African view of crime ». *Brit. J. Criminol.*, 5 : 477-484.
- CLINARD M. B. (1964) "The relation of urbanization and urbanism to criminal Behavior" in E. W. BURGESS & D. J. BOGUE (eds). *Contribution to Urban Sociology*. Chicago, Chicago University Press : 541-559.
- CLINARD M. B. & ABBOTT D. J. (1973) *Crime in Developing Countries*. A comparative perspective. New York, John Wiley & Sons.
- (1976) "Community organization and property Crime, a comparative study of social control in the slums of an African city" In I. J. SHORT (ed). *Delinquency, Crime and Society*. Chicago, University of Chicago Press : 186-206.
- CLOWARD R. & OHLIN L. (1964) *Delinquency and Opportunity*. New York, Free Press.

- DAVIES R. (1978) "Informal sector or subordinate mode of production ? A model". in R. BROMLEY & GERRY (eds) *Casual Work end Poverty in third World Cities*. New York, J. Wiley : 87-194.
- DE BOECK A. (1975) *Contribution à l'étude du système moral de la jeunesse zairoise*. Louvain, Vander - Nauwelaerts.
- DE BOECK A. & HOUCHON G. (1968) « Prolégomènes à une statistique criminelle congolaise » *Cab. Écon. et Sociaux (IRES)*, Lovanium, 6 : 251-279.
- DE FLEUR L. B. (1976) "Ecological variables in the cross-cultural study of Delinquency". *Social Forces* 45, 4 : 556-571.
- DUNCAN S. S. (1981) "Housing policy, the methodology of levels and urban research. The case of Castells". *Int. J. Urban & Regional Research* 5, 2 : 231-254.
- EDGERTON R. B. (1976) *Deviance: a cross-cultural perspective*. London, Cummings Publ Gy.
- FURTADO C. (1973) "Elements of theory of underdevelopment" in BERSTEIN (ed) *Underdevelopment and Development: the Third World To-Day*. Penguin.
- GAROFALO J. (1919) "Victimization and the fear of crime". *J. Res. Crime & Delinq.* 16, 1 : 8097.
- GEERTZ C. (1963) *Peddlers and Princes. Social Chllnge and Economic Moderrnizaton in two Indonesian Towns*. Chicago, University of Chicago Press.
- GEORGE P. (1972) « Esquisse d'une comparaison statistique entre l'urbanisation de l'Afrique tropicale et celle de l'Amérique tropicale » in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*. Paris, CNRS, vol. II : 611-615. (« Colloques internationaux du CNRS » n°539).
- GODELIER M. (1966) *Rationalité et irrationalité en économie*. Paris, Maspero.
- GOLDRICH D. (1965) "Toward the comparative study of poltticization in Latin America". In D. HEATH & R. ADAMS (eds), *Contemporary Cultures and Societies of latin America*, New York City : 361-378.
- GOULD D. J. (1979) "The problem or seepage in international development assistance: why United States aid to Zaïre goes astrong" *Civilisations*, 29, 3/4 : 253-267.
- GUGLER J. & FLANAGAN W. G. (1978) *Urbanization and Social Change in West Africa*. London, Cambridge University Press.
- GUTKIND P. C. W. (1969) "Tradition, migration, urbanization, modernity and unemployment in Africa: the roots of instability" *Canadian Journal of African Studies* 3, 2 : 343-365.
- (1979) *The Journal of Developing Areas* 13, 3 : 332.
- HEARINGER P. (1972) « La dynamique de l'espace urbain en Afrique Noire et à Madagascar. Problèmes de politique urbaine » in *La croissance urbaine*

- en Afrique Noire et à Madagascar*. Paris, CNRS, vol. I : 177-188. (« Colloques internationaux du CNRS », 539).
- HARRIS P. (1961) *Family and Social Change in an African City : a Study of Rehousing in Lagos*. London, Routledge & Keagan Paul.
- HAUSER P. M. (ed) (1961) *Urbanization in Latin America*. New York, Columbia University Press.
- HIRSCHI & SELVIN (1975) *Recherches en délinquance. Principes de l'analyse quantitative*. Paris. Mouton.
- HIRST G. (1978) "Marx and Engels on law, crime and mortality". In I. Taylor et al. (eds). *Critical Criminology*. London, Routledge & Kegan Paul : 203-232.
- HOOVELDT A. A. M. (1978) *The Sociology of Developing Societies*. London, Mac Millan. 2^e éd.
- HOUCHON G. (1967) « Les mécanismes criminogènes dans une société urbaine africaine » *Rev. intern. Criminol. & Pol. Techn.* XXI, 4 : 271-292.
- (1970) « Vers une criminologie africaine » *Rev. intern. Criminol. & Pol. Techn.* 28 : 81-86.
- (1974) « Études africaines ». *Cab. Criminol. & Pathol. Soc.* (Louvain) 4, 3 et suiv.
- (1978) « Introduction à l'étude des statistiques sur la protection de la jeunesse ». In C.E.D.J., *Statistiques et protection de la jeunesse*. Bruxelles, 41 : 6-19.
- (1980) Notes pour une sociologie immédiate de la réaction sociale organisée ». *Rev. interdisciplinaire d'Études juridiques* (Bruxelles), 4 : 31-57.
- (1981) « Le concept de situation dangereuse : approche microsociologique ». In Ch. DEBUYST (éd), *Dangerosité et Justice pénale, Ambiguïté d'une pratique*. Genève, Masson / Médecine et Hygiène. (Coll. « Déviance et Société »).
- HOUCHON G. & GOEMAERE J. (1977) « L'approche sociologique des us individuels ». *Cab. Criminol. & Pathol. Soc.*, 12 : 61-95.
- HOUYOUX J. (1976) *Budgets ménagers, Nutrition et modes de vie à Kinshasa*. Kinshasa. Presses Universitaires du Zaïre.
- HUGO S. (1968) *Le problème de la délinquance juvénile à Dakar*. Thèse de 3^e cycle en psychologie, Fac. Lettres et Sci. Hum. Dakar, 1968, 334 p.
- IANNI F. A. J. (1973) *Des affaires de Famille. La mafia à New York*. Paris, Plon. (Coll. « Terre Humaine »)
- INKELES A. (1966) The modernization of man ». In M. WEIDER (ed). *Modernization : the Dynamics of Growth*. New York, Bask Books.
- ISAAC B. L. (1980) "Price, competition and profit among hawkers and shopkeepers in Pendembu, Sierra Leone, an inventory approach". *Economic Development and Cultural Change* 29, 1 : 353-373.
- KIBUKA E. P. (1979) « La délinquance dans tes pays africains... ». *Rev. intern.*

- Politique Criminelle* 35 : 15-27.
- LACOSTE Y. (1981) *Géographie du sous-développement*. Paris, PUF, 4^e éd. (« Quadrige »).
- LEEMING F. (1977) *Street Studies in Hong-Kong. Localities in Chinese City*. London, Oxford University Press.
- LEFEBVRE H. (1968) *Le droit à la ville*. Paris, Anthropos.
- LÉONARD G. (1981) « Réponses au dérèglement d'une croissance urbaine. Trois douars urbains de Casablanca ». *Peuples méditerranéens*, avril-mai, 15 : 57-71.
- LEVINE V. T. (1975) *Political Corruption, the Ghana Case*. Stanford, cal., Hoover Institution Press.
- LEWIS O. (1952) "Urbanization without breakdown". *Scientific Monthly* 75 : 31-48.
- (1963) *Les enfants de Sanchez*. Paris, Gallimard.
- (1965) "The culture of poverty". *Scientific American* 215, 4 : 19-25.
- (1969) *La vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté : San Juan et New York*. Paris, Gallimard.
- LEWIS W.A. (1958) "Economic development with unlimited supplies of labour". In A. N. AGARWALA & S. P. SINGH (eds), *The Economics of Underdevelopment*. Bombay, Oxford University Press : 400-409.
- MAC GEE T. G. (1978) "The poverty syndrome: making out in the Southeast Asian city". In R. BROMLEY & C. GERRY (eds), *Casual Work and Poverty in Third World Cities*. New York, J. Wiley.
- MANGIN V. W. (1967) "Latin American squatter settlements: a problem and a solution". *Latin American Research Review* 11, 3 : 65-98.
- MATTICK M. & CAPLAN N. (1964) *The Chicago youth Development Project*. Ann Arbor, University of Michigan.
- MEILLASSOUX C. (1974) « Développement ou exploitation ? ». *L'Homme et la Société*, 33/34 : 56-62.
- MILLS C. Wright (1943) "The professional ideology of social pathologists". *Amer. J. Sociol.*, 49 : 165-180.
- MPASE NSELENGE MPETI (1974) *L'évolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbain au Zaïre. Le cas des Ntomba et des Basengele di Mac Mai-Ndombe*. Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre.
- MUKOKA NSENDA (1981) « La protection des droits des administrés face à l'évolution de l'administration publique en Afrique ». *Rev. intern. des Sci. Adm.* XLVII, 2 : 146-150.
- NELSON N. (1978) "How men and women get by: the sexual division of labour in the informal sector of a Nairobi squatter settlement". In R. BROMLEY & C. GERRY (eds) *Casual Work and Poverty in Third World Cities*.

- New York. J. Wiley : 206-287.
- OSMONT A. (1980) « Modèles culturels et habitat, étude de cas à Dakar ». *Anthropologie et Société* 4, 1 : 97-114.
- PARK R. B. (1928) "Human migration and the marginal man". *Amer. J. Sociol.* 33, 6 : 881-893.
- (1975) « Changement social et organisation sociale ». In P. BIRNBAUM & CHAZEL (éds), *Théorie sociologique*, Paris, P.U.F.
- PEATTIE R. (1908) Anthropological perspectives on the concepts of dualism, the informal sector, and marginality in developing urban economies". *International Regional Science Review* 5, 1 : 1-31.
- PIEL M. (1978) *Consensus and Conflict in African Societies*. London, Longman.
- PERLMAN J. E. (1976) *The Myth of Marginality, Urban poverty and Politics in Rio de Janeiro*. Berkeley, University of California Press.
- PINATEL J. (1970) « Criminologie ». In P. BOUZAT & J. PINATEL (éds), *Traité de Droit pénal et de Criminologie*. Paris. Dalloz, 3^e édit.
- PTOTNICOV L. (1969) *Strangers to the City, Urban Man in Jos, Nigeria* Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, , 2nd ed., 310 p .
- RASCOM W. R. (1955) "Urbanization among the Yoruba". *Amer. J. Sociol.* 60 : 446-454.
- RAYMAECKERS P. (1962) « Prédélinquance et délinquance juvénile à Léopoldville » *Rev. int. Politique Crimin.* 20 : 49-57.
- (1964) *L'organisation du zones de squatting*. Paris, Editions Universitaires, 283 p.
- RICO J.-M. (1981) « Les législations hispano-américaines de dangerosité sociale ». In Ch. DEBUYST (éd) *Dangerosité et Justice pénale. Ambiguïté d'une pratique*. Genève, Masson / Médecine et Hygiène : 231-358. (« Déviance et Société »)
- ROACH J. L. & GURSLIN O. (1966-1967) "An evaluation of the concept 'culture of poverty'" *Social Forces* 45 : 383-392.
- ROBERT P. « Les statistiques criminelles et la recherche ». *Déviance et Société* 1, 1 : 3-29.
- ROSS Marc (1973) *The Political Integration of Urban Squatters*. Evanston, Northwestern University Press.
- RUIZ-PEREZ S. (1978) "Begging as an occupation in San Cristobal las casas, Mexico" In R. BROMLEY & C. GERRY (eds) *Casual Work and Poverty in Third World Cities*. New York, J. Wiley : 251-266.
- RUSQUE-ALACAINO J. & BROMLEY R. (1973) "The boule buyer : an occupational Autobiography". In BROMLEY & C. GERRY (eds), *Casual Work and Poverty in Third World Cities*. New York. J. Wiley : 185-215.
- SAINT-MOULIN L. DE & DUCREUX M. (1968) « Le phénomène urbain à

- Kinshasa. Évolution et perspectives ». *Études Congolaises* XI, 4 : 117-142.
- SALAU Ademola T. (1979) "Housing in Africa: toward a reassessment of problems, policies and planning strategies". *Civilisations*, 2, 314 : 322-339.
- SANTOS M. (s.d.) *Aspects de la géographie et de l'économie urbaine des pays sous-développés*. Paris. C.D.U. (les cours de Sorbonne)
- (1971) *Les villes du Tiers-Monde*. Paris. M. Th. Génin.
- SARASSORO H. (1980) *La corruption des fonctionnaires en Afrique*. Paris. Economica.
- SEIDMAN R. B. (1978) *The State, Law and Development*. London, Groom Helm.
- SHAUDEL S. & METTELIN P. (1978) *Les activités de transition et le secteur informel à Abidjan*. Bordeaux, Institut d'Études politiques de Bordeaux, Centre d'Étude d'Afrique Noire, 203 p., multigr.
- SHAW T. M. & GRIEVE M. T. (1979) "Dependance as an approach to understanding continuing inequalities in Africa". *The Journal of Developing Areas* 13, 3 : 229-246.
- SHOVER N. (1973) "Social organization of Burglary". *Social Problems* 20 : 449-514.
- SOUTHALL A. (1963) *Social Change in Modern Africa*. Oxford University Press.
- SRIVASTANA S. S. (1962) *Juvenile Vagrancy*. New York, Asia Publishing House.
- TANNER W. E. H. (1939) "Continuity and schism in an African tribe". *Oceania* 29 : 208-217.
- STONEQUIST E. V. (1937) *The Marginal Man*. New York, M. C. Scribner's Son.
- SUTHERLAND B. & CRESSEY D. (1966) *Principes de Criminologie* (trad. franç. D'après la 6^e éd.). Paris, Cujas.
- SUTTLES G. D. (1968) *The Social Order of the Slum*. Chicago. University of Chicago Press, 3^e édit., 1970.
- SZELENYI V.I. (1979) « Au-delà de l'analyse de classe, quelques dilemmes pour la sociologie urbaine ». *Sociologie du Travail* 21, 20 : 201-214.
- TANNER R. E. S. (1970) "Some problems of East African crime statistics". *In Three Studies in East African Criminology*. Uppala, The Scandinavian Institute of African Studies.
- THOMAS L. V. (1972) « La croissance urbaine au Sénégal » · In *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*. Paris, CNRS, vol. II : 1015-1028. (« Colloques internationaux du CNRS », 539).
- (1974) « Acculturation et nouveaux milieux socio-culturels en Afrique Noire ». *Bull IFAN*, XXXVI, B1 : 164-215.
- THOMAS W. I. & ZNANIBCKI (1918-1920) *The Polish Peasant in Europe and America*. Boston, Gorham Press.
- TURNER J. P. C. (1976) *Housing by people*. London, Marion Boyars.
- VANDERSYPEN M. (1977) « Femmes libres de Kigali » *Cah. Ét. afr.* XVII, 65 :

95-120.

- VERHASSELT-VAN WETTERE Y. (1972) « Quelques aspects de l'expansion de la ville de Kinshasa ». In *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*. Paris, CNRS, vol. II : 1047-1054.
- VERNIÈRE M. (1974) « L'expulsion des bidonvilles dakarois : bouleversement d'une société urbaine de transition. Leçons d'enquêtes réalisées à Fass Paillotte et t Guedj Awaye ». *Psychopathologie africaine* X, 3 : 321-352.
- (1978) « À propos de la marginalité : réflexions illustrées par quelques enquêtes en milieu urbain et suburbain africain ». *Cab. Ét. afr.* XIII, 49/51, 587-605.
- VIDAL C. (1980) « Pour un portrait d'Abidjan avec dames ». *Cab. Int. Sociol.* LXIX : 305-312.
- WEINBERG S. K. (1976) "Shaw-Mc Kay theories of delinquency in cross-cultural Context". In J. F. SHORT (ed) *Delinquency, Crime and Society*. Chicago, University of Chicago Press : 167-185.
- WHYTHE W. P. (1943) *Street Corner Society*. Chicago, University of Chicago Press.
- WILLIAMS D. V. (1981) "The authoritarianism of African legal orders: a review and critique of Robert B. Seldman's the state, law and development" *Contemporary Crises* 5: 275-276.
- WOLFGANG M. E. & FERRACUTI F. (1967) *The Subculture of Violence: towards and Integrated Theory in Criminology*. London, Tavistock.
- WORLD BANK (1979) *World Development Report*. Washington DC. World Bank

RESUME:

Deux configurations sociales : le « squatting urbain » et le « secteur tertiaire primitif » sont souvent associées à la déviance, elles donnent lieu à des politiques urbaines ambiguës alternant la tolérance, l'encadrement et la répression. L'analyse secondaire des divers matériaux statistiques et qualitatifs ne vérifie pas les hypothèses de marginalité de la « culture de pauvreté ». La principale caractéristique du champ social examiné est la précarité. Il importe de situer les données dans cette double perspective : interactionniste et structurale.

Mots clés : • Marginalité urbaine • Squatting • Économie informelle
• Criminologie.

SUMMARY :

URBAN MARGINALITY THEORY IN DEVELOPING COUNTRIES.

Differential Approach to Squatting and Informal Economy,
Criminological Patterns.

Marginality theory has covered the social problems of Third World Urbanization. Among these, we have selected squatting and casual-work economy for closer scrutiny, since they have been associated to disorganization and crime. Secondary analysis of surveys, qualitative and statistical comparative material does not verify the assumptions of the “Culture of Poverty” anthropology already criticised along logical and methodological lines.

A differential approach is considered to respond to the challenge of ethnographic data on the lives of the urban poor in Africa, Asia and Latin America, specially their housing and working patterns. However, the main characteristic of the field being adaptive behaviour to precariousness, this last situation should be studied in a broader political economy framework. The theoretical rubric lies in the gap between the use of symbolic interactionist concepts on micro-data and the structural radical approach of the general underdevelopment processes that generate them (LINNE or SCHUMPETER as stated by the late GUTKIND). The difficulty is tackled in reinterpreting various African and Latin American published data on slum criminality and on the intrication of legal and illegal activities in the modern urban informal sector of economy. Alternative explanations of the material rule out common urban policies of evictions, relocations and police harassment, or a similarly dangerous benign neglect and suggest a balanced non-intervention and benevolent approach.

Key words : • Urban marginality • Squatting • Secondary labour market
• Criminology.